

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 1247****7 décembre 2004****SOMMAIRE**

3rd Way S.A., Luxembourg .....	59835	Euroconsult S.A., Steinsel .....	59835
A.E.I. - Alliance Europ Investment S.A., Luxembourg .....	59853	Fiduciaire Premier S.A., Luxembourg .....	59826
A.W.T.C. Holdings, African Wood Trading Company Holdings S.A., Luxembourg .....	59855	Gamle Ege Holding S.A., Luxembourg .....	59830
Abac S.A., Luxembourg .....	59834	Goldorac Holding S.A., Luxembourg .....	59851
Albeda S.A., Oberanven .....	59824	Goldorac Holding S.A., Luxembourg .....	59852
Archade, S.à r.l., Luxembourg .....	59836	Gui Lin, S.à r.l., Mondorf-les-Bains .....	59829
ATC-RCS Corporate Services (Luxembourg) S.A., Luxembourg .....	59841	Hightech Venture S.A., Luxembourg .....	59827
Au Jardin de Pimpanicaille, S.à r.l., Strassen .....	59832	Hightech Venture S.A., Luxembourg .....	59827
Baatz Constructions, S.à r.l., Luxembourg .....	59830	Holcher & Conzémus, S.à r.l., Rodange .....	59833
Befor S.A.H., Luxembourg .....	59852	I.T. & T. Consulting, Information Technology and Telematics Consulting S.A., Luxembourg .....	59812
Bitec I.B.O.S., S.à r.l., Schifflange .....	59832	IDL Lux Holding S.A., Ehlange S/Mess .....	59848
C 3 I S.A., Luxembourg .....	59856	Imagina International S.A., Luxembourg .....	59850
C 3 I S.A., Luxembourg .....	59856	Immo-Renov-Invest 3000 S.A., Luxembourg .....	59824
Castello, S.à r.l., Mersch .....	59833	Infopartners S.A., Howald .....	59828
CEHTRA - Consultancy for Environmental and Human Toxicology and Risk Assessment S.A., Luxembourg .....	59835	LUXREST, S.à r.l., Société de Gestion de Restaurants, Howald .....	59848
Codimex International S.A., Luxembourg .....	59827	LUXREST, S.à r.l., Société de Gestion de Restaurants, Howald .....	59848
Collections Sculptures et Peintures S.A., Luxembourg .....	59825	Lumos Investments S.A., Luxembourg .....	59811
Collette, S.à r.l., Reckange-sur-Mess .....	59855	Luxachats S.A., Luxembourg .....	59812
Collette, S.à r.l., Reckange-sur-Mess .....	59855	Luxair Executive S.A., Sandweiler .....	59828
Commerce Gestion International S.A., Luxembourg .....	59826	Luxlait, Luxembourg .....	59853
Compagnie Cosmopolitaine de Finance S.A.H., Luxembourg .....	59810	M.G. Promotion S.A., Luxembourg .....	59824
Compagnie Cosmopolitaine de Finance S.A.H., Luxembourg .....	59810	M.G. Promotion S.A., Luxembourg .....	59824
D.S. Distribution, S.à r.l., Esch-sur-Alzette .....	59853	M.G. Promotion S.A., Luxembourg .....	59825
DDV Ingenieurgesellschaft mbH, Luxembourg .....	59856	M.G. Promotion S.A., Luxembourg .....	59825
De Cante S.A., Luxembourg .....	59826	M.G. Promotion S.A., Luxembourg .....	59825
Ducair - Luxembourg Air Ambulance S.A., Sandweiler .....	59828	M.S. International Finance S.A., Luxembourg .....	59833
E.G.G., S.à r.l., Luxembourg .....	59832	Mediterranean Venture Partners Holding S.A., Luxembourg .....	59811
Edenor S.A., Luxembourg .....	59811	Mediterranean Venture Partners Holding S.A., Luxembourg .....	59811
Entreprise de Constructions Modeste Baatz et Fils, S.à r.l., Luxembourg .....	59830	Metzlerlei Beim Jos, S.à r.l., Tadler .....	59839
		NFM Trading S.A., Bertrange .....	59836
		Niramore International S.A., Luxembourg .....	59812
		Nyse, S.à r.l., Luxembourg .....	59823
		Nyse, S.à r.l., Luxembourg .....	59823
		Optimus S.A., Luxembourg .....	59823
		Oxonfin S.A., Luxembourg .....	59836

Pajo Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	59834	SSFS S.A., Standard Software and Firmware Ser-	
Parracho, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	59828	vices S.A., Luxembourg . . . . .	59850
Planet-Sun, S.à r.l., Strassen . . . . .	59832	Surprise S.A., Luxembourg . . . . .	59829
Pragma Consult S.A., Pétange . . . . .	59820	Synteco Group S.A.H., Luxembourg . . . . .	59847
Pro Consul S.A., Luxembourg . . . . .	59823	Synteco Group S.A.H., Luxembourg . . . . .	59847
Prumerica Global Asset Management Company		T.E.R. Lux, S.à r.l., Differdange . . . . .	59833
S.A., Luxembourg . . . . .	59835	Tarec Immobilière S.A., Luxembourg . . . . .	59831
Prumerica Investment Asset Management Com-		Tendril Limited, Luxembourg . . . . .	59831
pany S.A., Luxembourg . . . . .	59834	Tradegro Limited, Luxembourg . . . . .	59830
Qualité Sécurité Environnement S.A., Luxem-		Translink Services, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	59831
bourg . . . . .	59826	Tsing Hai, S.à r.l., Elvange . . . . .	59826
Retail Holdings, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	59830	Venturi S.A., Luxembourg . . . . .	59836
Roseflore, S.à r.l., Walferdange . . . . .	59834	Verim S.A., Luxembourg . . . . .	59829
Saint Charles Consulting S.A., Luxembourg . . . . .	59824	Versace S.A., Luxembourg . . . . .	59831
Savoie Holdings, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	59835	Vetechal International S.A., Luxembourg . . . . .	59836
Shaba, S.à r.l., Mersch . . . . .	59837	Vontobel Europe S.A., Luxembourg . . . . .	59812
Socafam & Cie S.C.A., Luxembourg . . . . .	59850	Westra Investments S.A., Luxembourg . . . . .	59823
Société Luxembourgeoise d'Investissements et		Westwood Holding S.A., Luxembourg . . . . .	59838
de Placements S.A.H., Luxembourg . . . . .	59840	Westwood Holding S.A., Luxembourg . . . . .	59838
Socrate S.A., Luxembourg . . . . .	59829	Windsor House (Lux) 2, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	59812
Socrate S.A., Luxembourg . . . . .	59829	Worldwide Investors Portfolio, Sicav, Luxem-	
Solartec, S.à r.l., Blaschette . . . . .	59831	bourg . . . . .	59825
Solent Properties S.A., Luxembourg . . . . .	59834	Yalu S.A., Luxembourg . . . . .	59827
Somak (Europe) S.A., Luxembourg . . . . .	59822	Yalu S.A., Luxembourg . . . . .	59827
Somak (Europe) S.A., Luxembourg . . . . .	59822	Yalu S.A., Luxembourg . . . . .	59833
Spoletium Développement, S.à r.l., Luxembourg .	59811	Yin Du, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	59828
SSFS S.A., Standard Software and Firmware Ser-		Zhong Yuan, S.à r.l., Differdange . . . . .	59832
vices S.A., Luxembourg . . . . .	59849		

**COMPAGNIE COSMOPOLITAINE DE FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.  
R. C. Luxembourg B 82.592.

Les bilans et les annexes aux 31 décembre 2002 et 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 11 octobre 2004, réf. LSO-AV02175, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un administrateur*

(082380.3/050/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

**COMPAGNIE COSMOPOLITAINE DE FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.  
R. C. Luxembourg B 82.592.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale annuelle tenue extraordinairement  
en date du 29 septembre 2004*

Ont été réélus administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009:

Monsieur Andres Baumgartner, avocat, Zürich, président, signature A

Monsieur Eric Leclerc, employé privé, Luxembourg, signature B

Monsieur Jos Hemmer, employé privé, Luxembourg, signature B

A été réélue commissaire aux comptes pour la même période:

Madame Diane Wunsch, employée privée, Luxembourg.

*Pour la société*

Signature

*un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2004, réf. LSO-AV02176. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082378.3/050/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

**LUMOS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 89.919.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2004, réf. LSO-AV00885, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUMOS INVESTMENTS S.A.

Signatures

(082323.3/655/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**SPOLETIUM DEVELOPPEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1260 Luxembourg, 20, rue de Bonnevoie.  
R. C. Luxembourg B 64.966.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2004, réf. LSO-AV01900, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2004.

SPOLETIUM DEVELOPPEMENT, S.à r.l.

Signature

(082325.3/2741/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**EDENOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling.  
R. C. Luxembourg B 65.228.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2004, réf. LSO-AV01965, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2004.

Pour EDENOR S.A.

Signature

l'Administrateur-délégué

(082333.3/2741/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**MEDITERRANEAN VENTURE PARTNERS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 88.702.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2004, réf. LSO-AU01696, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2004.

Signature

Administrateur-délégué

(082338.3/806/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**MEDITERRANEAN VENTURE PARTNERS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 88.702.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2004, réf. LSO-AU01697, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2004.

Signature

Administrateur-délégué

(082339.3/806/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**NIRAMORE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 44.463.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00319, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2004.

NIRAMORE INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Administrateurs

(082190.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**I.T. & T. CONSULTING, INFORMATION TECHNOLOGY AND TELEMATICS CONSULTING S.A.,  
Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 70.678.

*Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 17 août 2004*

Il est rappelé que l'Assemblée a accepté la démission de Monsieur Marc Van Hoek en qualité d'Administrateur-délégué.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2004.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU04991. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(082491.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**LUXACHATS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 2, rue Jean Engling.  
R. C. Luxembourg B 68.852.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2004, réf. LSO-AU02026, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXACHATS S.A.

V. Roy

(082369.3/2741/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**VONTOBEL EUROPE S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1450 Luxembourg, 1, Côte d'Eich.  
H. R. Luxemburg B 78.142.

AUSZUG

Durch einen Zirkularbeschluss des Verwaltungsrates der Gesellschaft vom 9. Juli 2004 hat der Verwaltungsrat den Rücktritt von Herrn Hans Frey als Verwaltungsratsmitglied mit Wirkung zum 15. Juni 2004 zur Kenntnis genommen und beschlossen Herrn De Quervain mit Wirkung zum 15. Juni 2004 bis zur nächsten Generalversammlung als Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft zu kooptieren.

VONTOBEL EUROPE S.A.

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2004, réf. LSO-AV01489. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(082383.3/260/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**WINDSOR HOUSE (LUX) 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 103.383.

STATUTES

In the year two thousand four, on the eighth day of October.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

WINDSOR HOUSE (LUX), S.à r.l., a company governed by Luxembourg law, with registered office at 5, boulevard de la Foire, in L-1528 Luxembourg,

here represented by one of its managers, i.e., Mr Luc Hansen, licencié en administration des affaires, with professional address in Luxembourg.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association (the Articles of Association) of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

### **Chapter I.- Name - Duration - Object - Registered Office**

#### **Art. 1. Name and Duration**

There exists a société à responsabilité limitée (private limited liability company) under Luxembourg law by the name of WINDSOR HOUSE (LUX) 2, S.à r.l. (the Company) which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and particularly by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Law) as well as by the present articles of association.

The Company is formed for an unlimited duration.

#### **Art. 2. Corporate object**

The Company may:

- carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of corporate unitholdings in any Luxembourg or foreign company or firm or other entity in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those corporate unitholdings; a further purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties or interests in real estate properties either in Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate properties or interests in real estate properties, including the direct or indirect holding of participation in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties or interests in real estate properties;

- establish, manage, develop and dispose of a portfolio of securities and patents of whatever origin; it may also acquire securities and patents, by way of investment, subscription, underwriting or option, and realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise; and it may also grant to or for the benefit of subsidiaries of the Company and/or companies which form part of the same group of companies as the Company any assistance, loan, advance or guarantee;

- take any measure and carry out any operation, including, without limitation, commercial, financial, personal and real estate transactions which it may deem necessary or useful for the accomplishment and development of its objects;

- borrow from subsidiaries of the Company and/or companies which form part of the same group of companies as the Company and/or any other person or entity in any form and proceed to the private issue of bonds, loan notes and debentures.

#### **Art. 3. Registered office**

The Company has its registered office in Luxembourg.

It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its members.

The Company may have offices and branches (whether or not permanent establishments), both in Luxembourg and abroad.

### **Chapter II.- Corporate Capital**

#### **Art. 4. Capital**

The Company's subscribed corporate capital is fixed at ten thousand English pounds (10,000.- GBP) represented by five hundred (500) corporate units having a nominal value of twenty English pounds (20.- GBP) per corporate unit.

#### **Art. 5. Profit sharing**

Each corporate unit entitles to the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of corporate units in existence.

#### **Art. 6. Transfer of corporate units**

In case of plurality of members, the transfer of corporate units inter vivos to third parties must be authorized by the general meeting of the members who represent at least three-quarters of the paid-in capital of the Company. No such authorization is required for a transfer of corporate units among the members.

The transfer of corporate units mortis causa to third parties must be accepted by the members who represent three-quarters of the rights belonging to the survivors.

### **Chapter III.- Management**

#### **Art. 7. Management - Board of Managers**

7.1 The Company is administered by one or more managers, appointed by the General Meeting of the Members which shall decide on the remuneration and the terms and conditions of appointment of each of the managers. In case of plurality of managers, they constitute a Board of Managers, appointed by the General Meeting of Members. The managers do not need to be members. The General Meeting of Members may at any time and without cause revoke and replace any of the managers.

7.2 The Board of Managers may appoint from among its members a Chairman. It may further appoint a Secretary, either a manager or not, who shall be in charge of keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers.

The Chairman, if any, will preside at all meetings of members and of the Board of Managers. In his absence, the General Meeting of Members or, as the case may be, the Board of Managers will appoint another person as chairman pro tempore by vote of the majority in number present in person or by proxy at such meeting.

7.3 Meetings of the Board of Managers are convened by the Chairman or by any two members of the Board of Managers.

The managers will be convened separately to each meeting of the Board of Managers. Except in cases of urgency which will be specified in the convening notice or with the prior consent of all those entitled to attend, at least a two days' written notice of Board of Managers' meetings shall be given.

The meeting will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

The meetings are held at the place, the day and the hour specified in the convening notice. Meetings are held, as a rule, in the city of Luxembourg.

The notice may be waived by the consent in writing or by telefax or telegram or telex of each manager. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

Any manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telefax or telegram or telex another manager as his proxy.

A manager may represent more than one of his colleagues at a meeting of the Board of Managers.

A manager may participate in any meeting of the Board of Managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. Any participation to a conference call initiated and chaired by a Luxembourg resident manager is equivalent to a participation in person at such meeting and the meeting held in such form is deemed to be held in Luxembourg.

7.4 The Board of Managers can validly debate and take decisions only if the majority of its members are present or represented.

7.5 Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a duly convened and held meeting. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax or telex. A meeting held by way of circular resolution will be deemed to be held in Luxembourg.

7.6 In dealing with third parties, the Board of Managers shall have the powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and sanction acts and operations consistent with the Company's objects.

7.7 All powers not expressly reserved by law or by the present Articles of Association to the General Meeting of Members fall within the scope of the competence of the Board of Managers. The Company shall be bound by the sole signature of any member of the Board of Managers.

The Board of Managers will determine the agent(s)' responsibilities and his/their remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

7.8 The decisions of the Board of Managers will be recorded in minutes to be inserted in a special register and signed by the Chairman or by the Secretary. Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman or by the Secretary.

7.9 The Board of Managers may delegate part of its powers to one or more of its members. It may further appoint proxies for specific transactions and revoke such appointments at any time.

7.10 The effective place of management shall be Luxembourg. All management activities shall, as a rule, be carried out in or from Luxembourg.

#### **Art. 8. Liability of managers**

The managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, so long as such commitment is in compliance with the Articles of Association of the Company and the Shareholder's Agreement as well as the applicable provisions of the Law.

### **Chapter IV.- Secretary**

#### **Art. 9. Appointment of a secretary**

A secretary may be appointed by a resolution of a meeting of the members of the Company (the Secretary).

The Secretary, who may or may not be a manager, shall have the responsibility to act as clerk of the meetings of the Board of Managers and, to the extent practical, of the meetings of the members, and to keep the records and the minutes of the Board of Managers and of the meetings of the members and their transactions in a book to be kept for that purpose, and he shall perform like duties for all committees of the Board of Managers when required. He shall have the possibility to delegate his powers to one or several persons provided he shall remain responsible for the tasks so delegated.

The Secretary shall have the power and authority, which shall be provided only by the Board of Managers, to issue certificates and extracts on behalf of the Company to be produced in court or, more generally, vis-à-vis any third parties and to be used as official documents.

### **Chapter V.- General Meetings of members**

#### **Art. 10. Annual and Extraordinary general meetings of members**

An annual General Meeting of Members shall be held at the registered office of the Company, or at such other place in the municipality of its registered office as may be specified in the notice of meeting, on the second Friday of June.

If such day is a legal holiday, the annual General Meeting of Members shall be held on the next following business day. The annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the Board of Directors, exceptional circumstances so require.

Other General Meetings of Members may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

**Art. 11. Members' voting rights**

Each member may participate in General Meeting of Members irrespective of the number of corporate units which he owns.

Each member has voting rights commensurate to his corporate unitholding.

Each member may appoint by proxy a representative who need not be a member to represent him at General Meeting of Members.

**Art. 12. Quorum - Majority**

Resolutions of General Meeting of Members are only validly taken in so far as they are adopted by members owning more than half of the Company's corporate unit capital.

However, resolutions to amend the Articles of Association, to dissolve or liquidate and to merge the Company may only be carried out by a majority in number of members owning at least three quarters of the Company's corporate unit capital.

Resolutions of members can, instead of being passed at a General Meeting of Members, be passed in writing by all the members. In this case, each member shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall vote in writing.

**Chapter VI.- Accounting year - Financial statement - Profit sharing**

**Art. 13. Accounting year**

The Company's accounting year begins on January first and ends on December thirty-first of the same year.

**Art. 14. Financial statements**

Each year the books are closed and the Board of Managers prepares a balance sheet and profit and loss accounts.

**Art. 15. Inspection of documents**

Each member may inspect the above balance sheet and profit and loss accounts at the Company's registered office.

**Art. 16. Appropriation of profits - Reserves**

An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is set aside for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal corporate unit capital.

The balance may be distributed to the members commensurate to their corporate unitholding in the Company subject to and in accordance with the Shareholders' Agreement.

The general meeting of members shall have power to make payable one or more interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the Board of Managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these Articles of Association.

**Chapter VII.- Dissolution - Liquidation**

**Art. 17. Dissolution**

The insolvency or bankruptcy or any other similar procedure of the members will not cause the dissolution of the Company. The members must agree, in accordance with paragraph 2 of Article 13 of these Articles of Association, to the dissolution and the liquidation of the Company as well as the terms thereof.

**Art. 18. Liquidation**

At the time of the dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, whether members or not, appointed by the members who will determine their powers and remuneration.

**Chapter VIII.- Audit**

**Art. 19. Statutory Auditor - External Auditor**

In accordance with article 200 of the Law, the Company need only be audited by a statutory auditor if it has more than 25 members. An external auditor needs to be appointed whenever the exemption provided by articles 256 and 215 of the Law does not apply.

**Chapter IX.- Governing law**

**Art. 20. Reference to Legal Provisions**

If, and as long as one member holds all the corporate units, the company shall exist as a single member company, pursuant to article 179 (2) of the law on Commercial Companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in the Articles of Association.

*Subscription and payment*

The five hundred (500) corporate units have been entirely subscribed by the sole partner WINDSOR HOUSE (LUX), S.à r.l., prenamed.

All the corporate units have been paid up in cash, so that the Company has now at its disposal the sum of ten english pounds (10,000.- GBP) as was certified to the notary executing this deed.

*Transitory Provisions*

By way of derogation of article 14 of the present Articles of Association, the Company's current accounting year is to run from the date of incorporation of the company to 31 December 2004.

*Estimate of costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be born by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately thousand seven hundred euro.

For registration purposes, the subscribed share capital in the amount of ten thousand english pounds (10,000.- GBP) is valued at fourteen thousand five hundred forty-two euro (14,542.- EUR).

*Resolutions of the sole member*

Immediately after the incorporation, the sole member has adopted the following resolutions:

1.- The sole member appoints as managers of the Company the following three (3) persons, for an unlimited period:

- Mr Claude Zimmer, «maître en sciences économiques», born on July 18, 1956 in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with professional address at 5, boulevard de la Foire in L-1528 Luxembourg;
- Mr John Seil, «licencié en sciences économiques appliquées», born on September 28, 1948 in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with professional address at 5, boulevard de la Foire in L-1528 Luxembourg;
- Mr Luc Hansen, «licencié en administration des affaires», born on June 8, 1969 in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with professional address at 5, boulevard de la Foire, in L-1528 Luxembourg.

2.- The registered office is established at 5, boulevard de la Foire, in L-1528 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the years and day first above written.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, the same proxy holder signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le huit octobre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

WINDSOR HOUSE (LUX), S.à r.l., une société régie par le droit luxembourgeois, avec siège social au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg,

ici représentée par l'un de ses gérants, savoir Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Laquelle partie comparante représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter les statuts (ci-après les Statuts) d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer comme suit:

**Chapitre I<sup>er</sup>.- Nom - Durée - Objet - Siège social****Art. 1<sup>er</sup>. Nom et Durée**

Il existe une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois sous le nom de WINDSOR HOUSE (LUX) 2, S.à r.l. (ci-après la Société) qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et plus particulièrement par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) ainsi que par les présents statuts.

La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 2. Objet**

La Société peut:

- réaliser toutes transactions liées directement ou indirectement à l'acquisition de participations dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères sous quelque forme que ce soit, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement des ces participations; un objet supplémentaire de la Société est l'acquisition et la vente de biens immobiliers ou de droits portant sur des biens immobiliers soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes les opérations liées à des biens immobiliers, comprenant le prise de participations directe ou indirecte dans des sociétés au Luxembourg ou à l'étranger dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers ou de droits portant sur des biens immobiliers;

- créer, gérer, mettre en valeur et liquider un portefeuille se composant de titres et brevets de toute origine; la Société peut aussi acquérir des titres et brevets par voie d'investissements, souscription, prise ferme ou option, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement; elle peut également accorder à des filiales et/ou aux sociétés appartenant au même groupe que la Société tous concours, prêt, avance ou garantie;

- prendre toutes mesures et exercer toutes opérations, en ce compris et de manière non exhaustive, toutes transactions commerciales, financières, personnelles et immobilières qui sont de nature à favoriser directement ou indirectement la réalisation de l'objet social;

- emprunter de ses filiales et/ou de sociétés appartenant au même groupe que la Société et/ou de toute autre personne ou entité sous toutes formes et procéder à l'émission privée de prêts et d'obligations de toute nature.

**Art. 3. Siège social**

Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution d'une assemblée générale extraordinaire de ses associés.



La Société peut avoir d'autres bureaux et succursales (que ce soient des établissements permanents ou non) à la fois au Luxembourg et à l'étranger.

## **Chapitre II.- Capital social**

### **Art. 4. Capital**

Le capital souscrit de la Société est fixé à dix mille livres sterling (10.000,- GBP), représenté par cinq cents (500) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de vingt livres sterling (20,- GBP) chacune.

### **Art. 5. Participation aux bénéfices**

Chaque part sociale donne droit à une fraction des avoirs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

### **Art. 6. Transfert de parts**

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales ne sont cessibles inter vivos à des tiers non-associés que dans le respect de l'approbation préalable de l'Assemblée Générale des Associés représentant au moins trois quarts du capital social. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Les parts sociales ne peuvent être transmises mortis causa à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

## **Chapitre III.- Gérance**

### **Art. 7. Gérance - Conseil de Gérance**

7.1 La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, nommés par l'Assemblée Générale des Associés qui décide également de leur rémunération et des modalités de désignation de chacun des gérants. En cas de pluralité de gérants, ils forment un Conseil de Gérance nommé par l'Assemblée Générale des Associés. Le ou les gérants n'ont pas besoin d'être associés. L'assemblée générale des associés peut à tout moment et ad nutum (sans justifier d'une raison) révoquer et remplacer le ou les gérants.

7.2 Le Conseil de Gérance élit un Président parmi ses membres. Il peut désigner un Secrétaire, gérant ou non, qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance.

Le Président présidera toutes Assemblée Générale des Associés et toutes réunions du Conseil de Gérance. En son absence, l'Assemblée Générale des Associés, respectivement le Conseil de Gérance choisira une autre personne en tant que président pro tempore à la majorité des membres présents ou représentés.

7.3 Les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par le Président ou, à son défaut, par deux autres membres du Conseil.

Les gérants sont convoqués séparément à chaque réunion du Conseil de Gérance. Excepté les cas d'urgence qui seront spécifiés dans la convocation ou sur accord préalable de tous les membres, la convocation écrite devra respecter un délai d'au moins deux jours avant la réunion du Conseil de Gérance.

La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou valablement représentés.

Les réunions du Conseil de Gérance seront tenues au lieu, heure et jour indiqués dans la convocation et seront, en principe, tenues dans la ville de Luxembourg.

Il peut être renoncé à la convocation de l'accord de chaque gérant donné par lettre, télécopie, télégramme ou télex. Aucune convocation spéciale n'est requise pour des réunions tenues en des lieux et temps spécifiés dans un document préalablement approuvé par une résolution du Conseil de Gérance.

Chaque gérant peut agir à toute réunion du Conseil de Gérance en désignant par lettre, télécopie, télégramme ou télex un autre gérant comme son mandataire.

Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues à une réunion du Conseil de Gérance.

Les gérants peuvent participer à toutes réunions du Conseil de Gérance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion puissent s'entendre mutuellement. Toute participation à une réunion tenue par conférence téléphonique initiée et présidée par un gérant demeurant au Luxembourg sera équivalente à une participation en personne à une telle réunion qui sera ainsi réputée avoir été tenue à Luxembourg.

7.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés.

7.5 Les résolutions circulaires signées par tous les gérants sont valables et produisent les mêmes effets que les résolutions prises à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur des documents séparés ou sur des copies multiples d'une résolution identique qui peuvent être produites par lettres, télécopie ou télex. Une réunion tenue par résolutions prises de manière circulaire sera réputée avoir été tenue à Luxembourg.

7.6 Vis-à-vis des tiers, le Conseil de Gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social de la Société.

7.7 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'Assemblée Générale des Associés sont de la compétence du Conseil de Gérance. La Société sera engagée par la signature de n'importe quel membre du Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance, déterminera la responsabilité du/des mandataires(s) et sa/leur rémunération (s'il en existe une), la durée du mandat ainsi que toute autre condition du mandat.

7.8 Les délibérations du Conseil de Gérance sont relatées dans des procès-verbaux insérés dans des registres spéciaux et signés par le Président ou par le Secrétaire. Toutes procurations y resteront annexées.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Président ou par le Secrétaire.

7.9 Le Conseil de Gérance peut déléguer pour partie ses pouvoirs à un ou plusieurs de ses membres. Il peut par ailleurs désigner des mandataires spéciaux pour des transactions déterminées et révoquer de tels mandataires à tout moment.

7.10 La Société sera gérée exclusivement et effectivement à partir de Luxembourg. Tous les actes de gestion seront posés à ou à partir de Luxembourg.

#### **Art. 8. Responsabilité des gérants**

Les gérants ne contractent en raison de leur position, aucune responsabilité personnelle pour un engagement valablement pris par eux au nom de la Société, aussi longtemps que cet engagement est conforme aux statuts de la Société, au Pacte d'Associés et aux dispositions applicables de la Loi.

### **Chapitre IV.- Secrétaire**

#### **Art. 9. Nomination d'un secrétaire**

Un secrétaire peut être nommé suivant une résolution de l'Assemblée Générale des Associés de la Société (le Secrétaire).

Le Secrétaire, qui ne doit pas nécessairement être un gérant, aura la responsabilité d'agir en tant que clerc des réunions du Conseil de Gérance et, dans la mesure du possible, de l'Assemblée Générale des Associés et de garder les procès-verbaux et les minutes du Conseil de Gérance et de l'Assemblée Générale des Associés et de toutes leurs transactions dans un registre tenu à cette fin. Il effectuera, si nécessaire, des fonctions similaires pour tous les comités du Conseil de Gérance (s'il y en a). Il aura la possibilité de déléguer ses pouvoirs à une ou plusieurs personnes à condition qu'il conserve la responsabilité des tâches qu'il aura déléguées.

Le Secrétaire aura le pouvoir et l'autorité, qui lui sera donnée exclusivement par le Conseil de Gérance, d'émettre des certificats et des extraits pour le compte de la Société qui pourront être produits en justice, ou, de manière générale, à l'égard de tous tiers et qui seront utilisés comme documents officiels.

### **Chapitre V.- Assemblée générale des associés**

#### **Art. 10. Assemblées générales annuelle et extraordinaire des associés**

L'Assemblée Générale Annuelle des Associés se réunit annuellement au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg à préciser dans la convocation pour l'assemblée, le deuxième vendredi de juin.

Si ce jour est un jour férié, l'Assemblée Générale annuelle des Associés se réunit le premier jour ouvrable qui suit. L'Assemblée Générale annuelle peut être tenue à l'étranger si suivant l'appréciation souveraine du Conseil de Gérance, des circonstances exceptionnelles l'exigent.

D'autres Assemblées Générales des Associés peuvent être tenues aux lieux et places spécifiés dans les convocations respectives.

#### **Art. 11. Droit de vote des associés**

Chaque associé peut prendre part aux assemblées générales indépendamment du nombre de parts qu'il détient.

Le droit de vote de chaque associé est proportionnel au nombre de parts qu'il détient.

Chaque associé peut désigner par procuration un représentant qui n'a pas besoin d'être associé pour le représenter aux assemblées générales des associés.

#### **Art. 12. Quorum, majorité**

Les résolutions des Assemblées Générales des Associés ne sont valablement prises que si elles sont adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts et celles pour dissoudre, liquider ou fusionner la Société ne pourront être prises que par une majorité en nombre d'associés possédant au moins trois quarts du capital social.

Les résolutions des associés pourront, au lieu d'être prises lors d'une assemblée générale des associés, être prises par écrit par tous les associés. Dans cette hypothèse, un projet explicite de(s) résolution(s) à prendre devra être envoyé à chaque associé, et chaque associé votera par écrit.

### **Chapitre VI.- Année sociale - Bilan - Répartition**

#### **Art. 13. Année sociale**

L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de la même année.

#### **Art. 14. Comptes sociaux**

Chaque année, les livres sont clos et le Conseil de gérance prépare le bilan et le compte de pertes et profits.

#### **Art. 15. Inspection des documents**

Chaque associé peut prendre connaissance du bilan et du compte de pertes et profits au siège social de la Société.

#### **Art. 16. Distribution des bénéfices - réserves**

Un montant égal à cinq pour cent (5%) des bénéfices nets de la Société est affecté à l'établissement de la réserve légale, jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

Le solde peut être distribué au(x) associé(s) en proportion des parts qu'il(s) détiennent dans la Société, sous réserve des dispositions du Pacte d'Associés et conformément à celui-ci.

L'Assemblée Générale des Associés a le pouvoir de décider du paiement d'acompte(s) sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le

dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

### **Chapitre VII.- Dissolution - Liquidation**

#### **Art. 17. Dissolution**

L'insolvabilité ou la faillite ou n'importe quelle autre procédure similaire des associés n'entraînera pas la dissolution de la Société. Les associés doivent donner leur accord conformément aux dispositions de l'article 13 paragraphe 2 des présents statuts à la dissolution et à la liquidation de la Société et fixer les modalités y relatives.

#### **Art. 18. Liquidation**

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leur rémunération.

### **Chapitre VIII.- Vérification des comptes**

#### **Art. 19. Commissaires aux comptes - Réviseur d'entreprises**

Conformément à l'article 200 de la Loi, la Société a seulement besoin d'une vérification des comptes par un commissaire si elle a plus de 25 associés. Un réviseur d'entreprises doit être nommé si l'exemption prévue par les articles 256 et 215 de la Loi n'est pas applicable.

### **Chapitre IX.- Loi applicable**

#### **Art. 20. Référence aux dispositions légales**

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la Loi.

#### *Souscription et libération*

Les 500 (cinq cents) parts sociales ont été souscrites par l'associée unique WINDSOR HOUSE (LUX), S.à r.l. pré-nommée.

Toutes les parts ont été entièrement libérées moyennant versement en numéraire de sorte que la somme de dix mille livres sterling (10.000,- GBP) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Dispositions transitoires*

Par dérogation à l'article 14 des présents statuts, le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et finira le 31 décembre 2004.

#### *Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à mille sept cents euros.

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social souscrit à hauteur de dix mille livres sterling (10.000,- GBP) est évalué à quatorze mille cinq cent quarante-deux euros (14.542,- EUR).

#### *Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1.- L'associé unique désigne comme gérants de la Société les trois (3) personnes suivantes, pour une durée indéterminée:

- Monsieur Claude Zimmer, maître en sciences économiques, né le 18 juillet 1956 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec adresse professionnelle au 5, boulevard de la Foire à L-1528 Luxembourg;
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, né le 28 septembre 1948 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec adresse professionnelle au 5, boulevard de la Foire à L-1528 Luxembourg;
- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, né le 08 juin 1969 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec adresse professionnelle au 5, boulevard de la Foire à L-1528 Luxembourg.

2.- Le siège social est établi au 5, boulevard de la Foire à L-1528 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française, à la requête de la même partie comparante, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, le même mandataire a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Hansen, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 12 octobre 2004, vol. 889, fol. 1, case 12. – Reçu 145,42 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 13 octobre 2004.

J.-J. Wagner.

(083044.3/239/438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2004.

**PRAGMA CONSULT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 103.369.

**STATUTS**

L'an deux mille quatre, le vingt-sept septembre.

Par-devant Nous Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

Ont comparu:

- 1.- La société anonyme AD FIDUCIAIRE S.A., avec siège social à L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy, ici représentée par son administrateur-délégué Madame Aline da Fonte, demeurant professionnellement à Pétange.
- 2.- La société anonyme COMPTAFISC S.A., avec siège social à L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy, ici représentée par son administrateur-délégué Monsieur Thierry Beckerich, demeurant professionnellement à Pétange.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Titre I. Dénomination, Siège social, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de PRAGMA CONSULT S.A.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Pétange.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, ou dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

La décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. Pareille déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 4.** La société a pour objet:

- la consultance informatique, les prestations de services dans les domaines de l'intégration, du développement et du conseil. Ces activités peuvent être exercées au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger;
- la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, et leur prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut prêter et emprunter sous toutes les formes, avec ou sans intérêts, et procéder à l'émission d'obligations.

La société peut réaliser toutes opérations mobilières, immobilières, financières ou industrielles, commerciales ainsi que toutes celles liées directement ou indirectement à son objet.

La société peut avoir un établissement commercial ouvert au public.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en son nom propre ou pour le compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

**Titre II. Capital, actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (EUR 310,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en titres représentatifs de plusieurs actions.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Le capital pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

**Titre III. Administration**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

**Art. 7.** Le conseil d'administration peut choisir parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

**Art. 8.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes aux conditions prévues par la loi.

**Art. 9.** La société se trouve engagée en toutes circonstances soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, soit par la signature conjointe de deux administrateurs, dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué.

**Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non.

**Art. 11.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

#### **Titre IV. Surveillance**

**Art. 12.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

#### **Titre V. Assemblée Générale**

**Art. 13.** Chaque année, il est tenu une assemblée générale annuelle, qui se réunit le troisième lundi du mois de juin à 11.00 heures, au siège social ou à tout autre endroit indiqué dans les convocations.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

#### **Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 14.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 15.** L'excédant favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

#### **Titre VII. Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

#### **Titre VIII. Dispositions générales**

**Art. 17.** Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et les modifications ultérieures.

##### *Dispositions transitoires*

1) Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 2004.

2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2005.

3) Exceptionnellement, le premier administrateur-délégué est nommé par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration.

##### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

1) La société anonyme AD FIDUCIAIRE S.A., préqualifiée, cinquante actions.....	50
2) La société anonyme COMPTAFISC S.A., préqualifiée, cinquante actions .....	50
Total: cent actions .....	100

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,-) se trouve dès à présent à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

##### *Déclaration*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

##### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

*Assemblée générale extraordinaire*

Les actionnaires sus-indiqués, représentant l'intégralité du capital souscrit ont immédiatement procédé à la tenue d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Après avoir vérifié qu'elle était régulièrement constituée, cette assemblée a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui de commissaire aux comptes à un (1).

*Deuxième résolution*

Sont nommés administrateurs:

1) Monsieur Philippe Illoul, consultant informatique, né à Metz (France), le 25 septembre 1968, demeurant à F-57530 Laquenexy, 3, chemin des Ecoliers.

2) Madame Gaëlle Zayer, secrétaire, née à Metz (France), le 8 mai 1971, demeurant à F-57530 Laquenexy, 3, chemin des Ecoliers.

3) La société anonyme AD FIDUCIAIRE S.A., avec siège social à L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy, inscrite au R. C. sous le numéro B 78.129.

Monsieur Philippe Illoul, préqualifié, est nommé administrateur-délégué.

Les administrateurs sont nommés jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui sera tenue en l'an 2010.

*Troisième résolution*

A été nommée commissaire aux comptes:

La société à responsabilité limitée CONCORD INTERNATIONAL MARKETING, S.à r.l., avec siège social à L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy, inscrite au R. C. sous le numéro B 50.577.

Le commissaire aux comptes est nommé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui sera tenue en l'an 2010.

*Quatrième résolution*

Le siège social est établi à L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.

Dont acte, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: A. da Fonte, T. Beckerich, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 30 septembre 2004, vol. 431, fol. 8, case 12. – Reçu 310 euros.

*Le Receveur* (signé): A. Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 11 octobre 2004

A. Weber.

(082644.3/236/154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2004.

**SOMAK (EUROPE) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R. C. Luxembourg B 74.332.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2004, réf. LSO-AV02677, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2004.

SOMAK (EUROPE) S.A.

Signature

(082457.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

**SOMAK (EUROPE) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R. C. Luxembourg B 74.332.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2004, réf. LSO-AV02674, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2004.

SOMAK (EUROPE) S.A.

Signature

(082455.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

**NYSE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 67.506.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00641, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082400.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**NYSE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 67.506.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00639, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082399.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**PRO CONSUL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 66.936.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00628, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082394.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**OPTIMUS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 62.743.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00631, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082395.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**WESTRA INVESTMENTS S.A.,**

**(anc. WESTRA HOLDING).**

**Société Anonyme.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 61.769.

—  
*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires  
tenue au siège social de la société en date du 17 septembre 2004*

*Décisions*

L'assemblée a décidé à l'unanimité:

- de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle vers l'adresse suivante:  
128, Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2004, réf. LSO-AV02328. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082396.3/984/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**SAINT CHARLES CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 94.037.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00634, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082397.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**ALBEDA, Société Anonyme.**

Siège social: L-6970 Oberanven, 25, rue Andethana.  
R. C. Luxembourg B 76.390.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2004, réf. LSO-AU00829, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Signature.

(082391.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**IMMO-RENOV-INVEST 3000 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 88.886.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00653, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082401.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**M.G. PROMOTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling.  
R. C. Luxembourg B 73.511.

RECTIFICATIF

Le bilan rectifié au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT05991, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2004.

M.G. PROMOTION S.A.

Signature

*l'Administrateur-délégué*

(082362.3/2741/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**M.G. PROMOTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling.  
R. C. Luxembourg B 73.511.

RECTIFICATIF

Le bilan rectifié au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT05989, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2004.

M.G. PROMOTION S.A.

Signature

*l'Administrateur-délégué*

(082364.3/2741/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---



**M.G. PROMOTION S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1466 Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling.  
R. C. Luxembourg B 73.511.

—  
RECTIFICATIF

Le bilan rectifié au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT05994, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2004.

M.G. PROMOTION S.A.

Signature

*l'Administrateur-délégué*

(082359.3/2741/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**M.G. PROMOTION S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1466 Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling.  
R. C. Luxembourg B 73.511.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT05996, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2004.

M.G. PROMOTION S.A.

Signature

*l'Administrateur-délégué*

(082356.3/2741/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**M.G. PROMOTION S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1466 Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling.  
R. C. Luxembourg B 73.511.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT06000, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2004.

M.G. PROMOTION S.A.

Signature

*l'Administrateur-délégué*

(082352.3/2741/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**WORLDWIDE INVESTORS PORTFOLIO, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 39.048.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2004, réf. LSO-AV01459, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082403.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**COLLECTIONS SCULPTURES ET PEINTURES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 86.493.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00643, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082408.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**QUALITE SECURITE ENVIRONNEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 74.260.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AU00647, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082409.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**COMMERCE GESTION INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 96.702.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AU00648, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082412.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**TSING HAI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5692 Elvange, 10, rue d'Ellange.  
R. C. Luxembourg B 52.246.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2004, réf. LSO-AV01619, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Elvange, le 28 juillet 2004.

Signature.

(082413.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**DE CANTE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 94.695.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AU00649, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082414.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**FIDUCIAIRE PREMIER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.  
R. C. Luxembourg B 46.909.

*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires réunie le 5 octobre 2004 à Luxembourg*

- Les démissions de MM Alhard von Ketelhodt et Gerd H. Gebhard de leur mandat d'administrateur sont acceptées. Pleine et entière décharge leur est accordée pour l'exercice de leur mandat respectif.

- En remplacement des administrateurs démissionnaires, l'assemblée décide à l'unanimité de nommer:

\* Mme Myriam Francq

\* M. Fernand Sassel

Les nouveaux administrateurs termineront les mandats de leur prédécesseurs. (...)

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2004, réf. LSO-AV02399. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082483.3/607/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**HIGHTECH VENTURE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 72.497.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2004, réf. LSO-AV01575, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2004.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

(082521.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**HIGHTECH VENTURE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 72.497.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2004, réf. LSO-AV01580, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2004.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

(082517.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**CODIMEX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 97.051.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AU00622, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082415.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**YALU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 14.209.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2004, réf. LSO-AV01569, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2004.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

(082523.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**YALU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 14.209.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2004, réf. LSO-AV01568, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2004.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

(082524.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**PARRACHO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
Siège social: L-4023 Esch-sur-Alzette, 26, rue Jean-Pierre Bausch.  
R. C. Luxembourg B 94.934.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 7 octobre 2004, réf. LSO-AV01618, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 13 septembre 2004.

Signature.

(082418.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**YIN DU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
Siège social: L-1713 Luxembourg, 187, rue de Hamm.  
R. C. Luxembourg B 89.329.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2004, réf. LSO-AV01614, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Signature.

(082421.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**DUCAIR - LUXEMBOURG AIR AMBULANCE S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: Sandweiler, Aéroport de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 65.837.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2004, réf. LSO-AV02171, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DUCAIR S.A.

Signature

(082443.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**INFOPARTNERS S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1508 Howald, 4, rue Jos Felten.  
R. C. Luxembourg B 17.719.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la société en date du 12 décembre 2003 que:  
- Monsieur Gary Kneip a démissionné, avec effet immédiat, de ses fonctions d'administrateur-délégué, tout en restant membre du conseil d'administration;

- Monsieur Claude Lüscher, membre du conseil d'administration, a été nommé en tant que nouvel administrateur-délégué de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2004, réf. LSO-AU05731. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082446.3/502/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**LUXAIR EXECUTIVE S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: Sandweiler, Aéroport de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 15.770.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2004, réf. LSO-AV02169, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXAIR EXECUTIVE S.A.

Signature

(082450.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**SOCRATE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 73.526.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2004, réf. LSO-AV02208, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2004.

Signature.

(082540.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**SOCRATE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 73.526.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2004, réf. LSO-AV02210, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2004.

Signature.

(082541.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**GUI LIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5610 Mondorf-les-Bains, 6, avenue des Bains.  
R. C. Luxembourg B 31.348.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2004, réf. LSO-AV01610, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 22 juillet 2004.

Signature.

(082456.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**VERIM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2167 Luxembourg, 8, rue des Muguets.  
R. C. Luxembourg B 50.912.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2004, réf. LSO-AU05721, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2004.

Signature.

(082461.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**SURPRISE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 66.253.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 juin 2004*

Les actionnaires décident:

- De renouveler le mandat des administrateurs, pour une période de 6 années. Leur mandat expirera à l'assemblée générale ordinaire de 2010:

\* CD-GEST, S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg

\* Maître Bernard Felten, avocat, demeurant à Luxembourg

\* Monsieur Frédéric Collot, comptable, demeurant à Luxembourg.

- De renouveler le mandat du Commissaire aux comptes, la société VAN GEET DERICK & Co., réviseurs d'entreprises, pour une période de 6 années. Son mandat expirera à l'assemblée générale ordinaire de 2010.

Signature

*Le Mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05556. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(082519.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**GAMLE EGE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue d'Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 59.153.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 11 octobre 2004, réf. LSO-AV02348, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Itzig, le 11 octobre 2004.

*Pour GAMLE EGE HOLDING S.A.*

FIDUCIAIRE EVERARD-KLEIN, S.à r.l.

Signature

(082460.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**BAATZ CONSTRUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1912 Luxembourg, 98, rue du Grünwald.  
R. C. Luxembourg B 29.693.

Les comptes annuels rectificatifs au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 11 octobre 2004, réf. LSO-AV02349, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Itzig, le 11 octobre 2004.

*Pour BAATZ CONSTRUCTIONS, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE EVERARD-KLEIN, S.à r.l.

Signature

(082462.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**RETAIL HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 123, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 94.093.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2004, réf. LSO-AV01364, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082463.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**ENTREPRISE DE CONSTRUCTIONS MODESTE BAATZ ET FILS, S.à r.l.,  
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1912 Luxembourg, 98, rue du Grünwald.  
R. C. Luxembourg B 22.520.

Les comptes annuels rectificatifs au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 11 octobre 2004, réf. LSO-AV02350, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Itzig, le 11 octobre 2004.

*Pour ENTREPRISE DE CONSTRUCTIONS MODESTE BAATZ ET FILS, S.à r.l.*

Signature

(082464.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**TRADEGRO LIMITED.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 123, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 89.392.

Le bilan au 28 février 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2004, réf. LSO-AV01361, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. Bernard

*Expert Comptable diplômé*

(082466.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**TENDRIL LIMITED.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 123, avenue de la Faiencerie.  
R. C. Luxembourg B 92.198.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2004, réf. LSO-AV01367, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082468.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

**TRANSLINK SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 123, avenue de la Faiencerie.  
R. C. Luxembourg B 92.931.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2004, réf. LSO-AU01366, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082470.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

**VERSACE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2167 Luxembourg, 8, rue des Muguets.  
R. C. Luxembourg B 50.977.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2004, réf. LSO-AU05625, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2004.

Signature.

(082472.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

**TAREC IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2715 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 37.526.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2004, réf. LSO-AV02313, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Signature.

(082473.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

**SOLARTEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7391 Blaschette, 14, rue de Fischbach.  
R. C. Luxembourg B 81.344.

*Constatation de cessions de parts sociales*

Il résulte de plusieurs cessions de parts sociales signées sous seing privé et acceptées par la gérance, que le capital de la société à responsabilité limitée SOLARTEC, S.à r.l., est désormais réparti comme suit:

Monsieur Jean-Marie Mathgen, gérant de société, demeurant à L-7391 Blaschette, 14, rue de Fischbach .....	125 parts
Monsieur Frank Steichen, ingénieur industriel, demeurant à L-5741 Filsdorf, 11, rue de l'Eglise .....	125 parts
Monsieur Jürgen Schopp, électronicien, demeurant à D-50969 Köln, Aggerstrasse 16 .....	125 parts
La société GMS S.A., ayant son siège social à L-4974 Dippach, 16, rue des Romains, inscrite au RCS Luxembourg sous le numéro B 77.350 .....	125 parts
Total .....	500 parts

Blaschette, le 17 août 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT06065. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(082548.3/503/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

**ZHONG YUAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4575 Differdange, 30, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 68.555.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2004, réf. LSO-AV01606, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Differdange, le 15 juin 2004.

Signature.

(082474.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**E.G.G., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1218 Luxembourg, 47, rue Baudouin.  
R. C. Luxembourg B 71.903.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2004, réf. LSO-AT02279, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 12 octobre 2004.

FIDUCIAIRE NEUMAN JOHN

Signature

(082477.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**BITEC I.B.O.S., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3858 Schifflange, 24, rue Denis Netgen.  
R. C. Luxembourg B 29.946.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2004, réf. LSO-AT02278, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 12 octobre 2004.

FIDUCIAIRE NEUMAN JOHN

Signature

(082479.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**PLANET-SUN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8010 Strassen, 148A, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 66.597.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00503, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 12 octobre 2004.

FIDUCIAIRE NEUMAN JOHN

Signature

(082481.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**AU JARDIN DE PIMPANICAILLE, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8013 Strassen, 10, rue Bellevue.  
R. C. Luxembourg B 38.705.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00509, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 12 octobre 2004.

FIDUCIAIRE NEUMAN JOHN

Signature

(082484.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---



**HOLCHER & CONZEMIUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4843 Rodange, rue Fontaine d'Olière.

R. C. Luxembourg B 11.918.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00512, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 12 octobre 2004.

FIDUCIAIRE NEUMAN JOHN

Signature

(082485.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**YALU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 14.209.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2004, réf. LSO-AV01567, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2004.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

(082486.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**CASTELLO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7510 Mersch, 19, rue Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 25.183.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00513, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 12 octobre 2004.

FIDUCIAIRE NEUMAN JOHN

Signature

(082487.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**M.S. INTERNATIONAL FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 69.704.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU04996, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2004

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

(082488.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**T.E.R. LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4670 Differdange, 64, rue de Soleuvre.

R. C. Luxembourg B 57.899.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00514, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 12 octobre 2004.

FIDUCIAIRE NEUMAN JOHN

Signature

(082489.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**ROSEFLORE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7222 Walferdange, 10, rue de Dommeldange.

R. C. Luxembourg B 22.359.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00515, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 12 octobre 2004.

FIDUCIAIRE NEUMAN JOHN

Signature

(082490.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**ABAC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 72.825.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2004, réf. LSO-AV01566, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2004.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

(082504.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**PRUMERICA INVESTMENT MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 28.214.

Le bilan au 28 février 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2004, réf. LSO-AV01718, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2004.

Signature.

(082508.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**SOLENT PROPERTIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 73.975.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2004, réf. LSO-AV01590, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2004.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

(082500.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**PAJO HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, val Sainte-Croix.

R. C. Luxembourg B 64.466.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2004, réf. LSO-AV01602, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour PAJO HOLDINGS S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(082493.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**SAVOIE HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 107.000,-.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, val Sainte-Croix.  
R. C. Luxembourg B 91.603.

—  
Le bilan abrégé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2004, réf. LSO-AV01591, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2004.

*Pour SAVOIE HOLDING, S.à r.l.*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(082496.3/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**3<sup>RD</sup> WAY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 74.285.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2004, réf. LSO-AV01588, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2004.

Pour réquisition

Signature

*Un mandataire*

(082498.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**CEHTRA - CONSULTANCY FOR ENVIRONMENTAL AND HUMAN TOXICOLOGY AND RISK ASSESSMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 92.844.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2004, réf. LSO-AV01562, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2004.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

(082507.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**PRUMERICA GLOBAL ASSET MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 30.218.

—  
Le bilan au 28 février 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2004, réf. LSO-AV01709, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2004.

Signature.

(082510.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**EUROCONSULT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7333 Steinsel, 64, rue des Prés.  
R. C. Luxembourg B 69.298.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2004, réf. LSO-AV02076, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2004.

Signature.

(082512.3/1457/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**ARCHADE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 25A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 74.677.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2004, réf. LSO-AV02250, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Signature.

(082513.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**VETECHAL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 25A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 72.664.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2004, réf. LSO-AV02221, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Signature.

(082515.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**OXONFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 73.643.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2004, réf. LSO-AV01559, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2004.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

(082516.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**VENTURI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 80.852.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2004, réf. LSO-AV01578, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2004.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

(082518.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**NFM TRADING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8077 Bertrange, 200, rue de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 47.909.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 4 octobre 2004:

Nomination de INTERAUDIT, S.à r.l. comme réviseur externe de la Société pour le contrôle des comptes de l'exercice 2004.

Luxembourg, le 5 octobre 2004.

Pour avis sincère et conforme

Pour NFM TRADING S.A.

KPMG EXPERTS COMPTABLES, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2004, réf. LSO-AV01250. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082374.3/537/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**SHABA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
Siège social: L-7520 Mersch, 48, rue Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 103.197.

—  
STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt septembre.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- Monsieur Neirouz Lahmadi, employé privé, né à Tunis, le 29 novembre 1974, demeurant à L-7240 Bereldange, 16 route de Luxembourg.

2.- Mademoiselle Fatima Mulimbi, serveuse, née à Lubumbashi (Congo), le 3 juillet 1964, demeurant à L-4607 Differdange, 75 rue de Lasauvage.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils constituent entre eux, savoir:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet l'exploitation d'un commerce avec restauration rapide et débit de boissons alcooliques et non alcooliques.

Elle pourra faire toutes les opérations mobilières et immobilières, financières et autres se rapportant directement ou indirectement à son objet.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 4.** La société prend la dénomination de SHABA, S.à r.l.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Mersch.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

**Art. 7.** Les cent (100) parts sociales sont souscrites en espèces comme suit:

1.- Monsieur Neirouz Lahmadi, prénommé .....	50
2.- Mademoiselle Fatima Mulimbi, prénommée. ....	50
Total: cent parts sociales .....	100

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en espèces de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500.euros) est dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

**Art. 8.** Les parts sociales ne peuvent être cédées à un non-associé qu'avec le consentement des co-associés. Elles ne peuvent être cédées à un non-associé pour cause de mort, que moyennant l'agrément de tous les associés survivants.

**Art. 9.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer d'aucune manière dans les actes de son administration. Pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan et inventaire de la société.

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui en fixe les pouvoirs et les rémunérations.

**Art. 11.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 12.** Chaque année le trente et un décembre les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Les produits de la société, constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissement et charges constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

**Art. 13.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

*Disposition transitoire*

Exceptionnellement le premier exercice commence aujourd'hui et finit le trente et un décembre 2004.

*Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunération et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution à environ sept cent cinquante euros (750,- EUR).

Les frais et honoraires des présentes sont à charge de la société. Elle s'engage solidairement ensemble avec les comparants au paiement desdits frais.

*Déclaration*

Le notaire soussigné déclare aussi avoir informé les comparants au sujet des formalités d'ordre administratif nécessaires en vue de l'obtention d'une autorisation d'établissement préalable à l'exercice de toute activité.

*Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Est nommée gérante unique de la société pour une durée indéterminée: Mademoiselle Fatima Mulimbi, pré-nommée.

La société se trouve valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de sa gérante unique.

2.- Le siège social est établi à L-7520 Mersch, 48 rue Grande-Duchesse Charlotte.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: N. Lahmadi, F. Mulimbi, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 septembre 2004, vol. 900, fol. 83, case 9. – Reçu 125 euros.

*Le Receveur (signé): Ries.*

Pour expédition conforme, délivrée aux parties sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 29 septembre 2004.

A. Biel.

(080261.3/203/80) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

---

**WESTWOOD HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 94.522.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 11 octobre 2004, réf. LSO-AU02194, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*un administrateur*

(082345.3/050/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**WESTWOOD HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 94.522.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale annuelle tenue extraordinairement en date du 29 septembre 2004*

Ont été réélus administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009:

Monsieur Andres Baumgartner, avocat, Zürich, président, signature A

Monsieur Eric Leclerc, employé privé, Luxembourg, signature B

Monsieur Jos Hemmer, employé privé, Luxembourg, signature B

A été réélue commissaire aux comptes pour la même période:

Madame Diane Wunsch, employée privée, Luxembourg.

*Pour la société*

Signature

*un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2004, réf. LSO-AV02196. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(082343.3/050/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**METZLEREI BEIM JOS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9181 Tadler, 13A, Haaptstroos.

R. C. Luxembourg B 103.269.

—  
STATUTS

L'an deux mille quatre, le dix-sept septembre.

Par-devant Maître Camille Mines, notaire de résidence à Capellen.

A comparu:

Monsieur Joseph Schaltz, maître-boucher, demeurant à L-9181 Tadler, 13A, Haaptstroos.

Lequel comparant a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de METZLEREI BEIM JOS, S.à r.l.**Art. 2.** Le siège social est établi à Tadler.

Il pourra être transféré en tout autre endroit dans le Grand-Duché du Luxembourg.

La durée de la société est illimitée.

**Art. 3.** La société a pour objet l'exploitation d'une boucherie-charcuterie avec vente des articles de la branche, préparation de buffets froids et chauds à base de viandes et de produits de viandes et de salades, vente de produits de la branche aux foires et marchés ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant contribuer, même indirectement, à la réalisation de l'objet social.**Art. 4.** Le capital social est fixé à douze mille quatre cents Euros (EUR 12.400,-) divisé en cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-quatre Euros (EUR 124,-) chacune.

Ces parts ont toutes été souscrites par Monsieur Joseph Schaltz, préqualifié, et elles ont été intégralement libérées par des versements en espèces ainsi qu'il en a été démontré au notaire qui le constate expressément.

Chaque part donne droit à une part proportionnelle dans la distribution des bénéfices ainsi que dans le partage de l'actif net en cas de dissolution.

**Art. 5.** Les parts sont librement cessibles entre associés, mais elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les associés restants ont un droit de préemption qui doit être exercé endéans les trente jours à partir de la date de refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, le prix de rachat des parts sociales est fixé conformément aux alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Les valeurs immatérielles sont formellement exclues pour la fixation du prix de rachat.

**Art. 6.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la société.**Art. 7.** Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront s'en rapporter aux inventaires de la société et aux décisions des assemblées générales.**Art. 8.** La société est administrée par un ou plusieurs gérant(s), nommé(s) et révocable(s) à tout moment par l'assemblée générale qui fixe les pouvoirs et les rémunérations.

Le gérant peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs sous réserve de l'accord de l'Assemblée Générale.

**Art. 9.** Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.**Art. 10.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification des statuts doivent réunir les voix des associés représentant les 3/4 du capital social.

**Art. 11.** Le gérant ne contracte, en raison de sa fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la société, simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.**Art. 12.** L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre. Le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le trente et un décembre deux mille quatre.

Chaque année le trente et un décembre les comptes annuels sont arrêtés et la gérance dresse l'inventaire comprenant les pièces comptables exigées par la loi.

**Art. 13.** Sur le bénéfice net de la société, il est prélevé cinq pour cent (5 %) pour la constitution du fonds de réserve légal jusqu'à ce que celui-ci ait atteint le dixième du capital social.

Le surplus du bénéfice est à la disposition de l'assemblée générale.

**Art. 14.** En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par le ou les gérants, sinon par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 et de ses lois modificatives, ou à défaut par ordonnance du Président du Tribunal de Commerce compétent statuant sur requête de tout intéressé.

**Art. 15.** Pour tous les points non prévus expressément dans les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions légales.

*Frais*

Le montant des charges, frais, dépenses ou rémunérations sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué sans nul préjudice à la somme d'environ mille trois cents euros.

Le ou les fondateurs sont solidairement et indivisiblement responsables du paiement desdits frais.

Le notaire attire l'attention du comparant à la nécessité de solliciter et d'obtenir une autorisation de commerce. Le comparant reconnaît avoir reçu des mains du notaire une note résumant les règles et conditions fondamentales relatives à l'octroi d'une autorisation d'établissement, note que le Ministère des Classes Moyennes a fait parvenir à la Chambre des Notaires en date du 16 mai 2001.

*Assemblée Générale*

Le fondateur prénommé, détenant l'intégralité des parts sociales, s'est constitué en Assemblée Générale et il a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1) Le siège social est fixé à L-9181 Tadler, 13A, Haaptstroos.
- 2) La société sera gérée par un gérant unique.
- 3) Est nommé gérant: Monsieur Joseph Schaltz, maître-boucher, né le 20 mars 1967 à Ettelbruck, demeurant à L-9181 Tadler, 13A, Haaptstroos, qui aura les pleins pouvoirs pour tous les actes de gestion journalière.
- 4) La société sera valablement engagée par la signature individuelle du gérant.

Dont acte, fait et passé à Capellen, à la date mentionnée en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, qui s'est identifié au moyen de sa carte d'identité.

Signé: J. Schaltz, C. Mines.

Enregistré à Capellen, le 17 septembre 2004, vol. 431, fol. 5, case 4. – Reçu 124 euros.

*Le Receveur (signé): A. Santioni.*

Pour copie conforme, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 1<sup>er</sup> octobre 2004.

C. Mines.

(903262.3/225/89) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 octobre 2004.

**SOCIETE LUXEMBOURGEOISE D'INVESTISSEMENTS ET DE PLACEMENTS S.A.,  
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 53.380.

—  
EXTRAIT

L'Assemblée générale du 28 septembre 2004 a donné quitus aux anciens administrateurs et a nommé en remplacement de Monsieur Lukas Zaugg, de Monsieur Patrick Useldinger et de Madame Sylvie Lanari, Monsieur Henri Grisius, Monsieur Laurent Heiliger et Madame Michelle Delfosse.

Le conseil d'administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Henri Grisius, administrateur, licencié en sciences commerciales appliquées, demeurant professionnellement au 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
- Madame Michelle Delfosse, administrateur, ingénieur civil, demeurant professionnellement au 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
- Monsieur Laurent Heiliger, administrateur, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée générale du 28 septembre 2004 a donné quitus à l'ancien Commissaire aux comptes et à nommé en remplacement d'AUDIEX S.A., Monsieur Aloyse Scherer.

Le nouveau Commissaire aux comptes est donc:

- Monsieur Aloyse Scherer, expert-comptable, demeurant au 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 28 septembre 2004.

*Pour SOCIETE LUXEMBOURGEOISE D'INVESTISSEMENTS ET DE PLACEMENTS S.A.*

*Société Anonyme Holding*

*Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2004, réf. LSO-AV00235. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(080415.3/833/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.



**ATC-RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 103.123.

—  
**STATUTES**

In the year two thousand and four, on the twenty-third day of September.  
Before the undersigned Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch (Luxembourg).

There appeared:

1) AMSTERDAM TRUST CORPORATION BV, a limited company constituted under the laws of the Netherlands with its registered office at Olympic Plaza, Fred. Roeskestraat 123, 1076 EE Amsterdam, The Netherlands, represented by Mrs Sophie Laguesse, master at law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy dated 8th September 2004 under private seal.

2) RCS MANAGEMENT BV, a limited company constituted under the laws of the Netherlands, with its registered office at Olympic Plaza, Fred. Roeskestraat 123, 1076 EE Amsterdam, The Netherlands, represented by Mrs Sophie Laguesse, prenamed, by virtue of a proxy dated 8th September 2004 under private seal. The proxies given, signed by all the appearing persons and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, in the capacity of which they act, have requested the notary to state as follows the articles of incorporation of a corporation which they form between themselves:

**Art. 1. Form, name.** There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued a Corporation in the form of a société anonyme, under the name of ATC-RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. (the «Corporation»).

**Art. 2. Duration.** The Corporation is established for an unlimited duration. The Corporation may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation as prescribed in Article 18 hereof.

**Art. 3. Object.** The object of the Corporation is the provision of domiciliary, administrative and corporate services to other legal entities in whatever form. The Corporation may serve as a director or manager of other legal entities.

The Corporation may carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes including the holding of interests in other legal entities having a similar or related object.

**Art. 4. Registered office.** The registered office of the Corporation is established in Luxembourg-City. The registered office may be transferred within the municipality Luxembourg by decision of the board of directors. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

In the event that the board of directors determines that extraordinary, political, economic, or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Corporation at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Corporation which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg corporation.

**Art. 5. Capital - Shares and share certificates.** The issued capital of the Corporation is set at four hundred thousand euro (EUR 400,000.-) divided into forty thousand (40,000) shares with a par value of ten euro (EUR 10.-) per share.

Shares will be in registered form.

The Corporation shall consider the person in whose name the shares are registered in the register of shareholders as the full owner of such shares.

Certificates stating such inscription shall be delivered to the shareholder. Transfer of nominative shares shall be effected by a declaration of transfer inscribed in the register of shareholders, dated and signed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney to act therefor. Transfer may also be effected by delivering the certificate representing the share to the Corporation, duly endorsed to the transferee.

The Corporation may redeem its own shares within the limits set forth by law.

**Art. 6. Increase of capital.** The capital of the Corporation may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of Incorporation, as prescribed in Article 18 hereof.

**Art. 7. Meetings of shareholders - General.** Any regularly constituted meeting of shareholders of the Corporation shall represent the entire body of shareholders of the Corporation. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Corporation.

The quorum and time required by law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the Corporation, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing or by fax or telegram.

Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present and voting.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

**Art. 8. Annual general meeting of shareholders.** The annual general meeting of shareholders shall be held, in accordance with Luxembourg law at the registered office of the Corporation, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting on the 19th May in each year at 11 a.m. and for the first time in 2005.

If such day is not a bank business day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the board of directors, exceptional circumstances so require.

Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

**Art. 9. Board of directors.** The Corporation shall be managed by a board of directors composed of three members at least who need not be shareholders of the Corporation.

The directors shall be elected by the shareholders at their annual meeting for a period of maximum six years and shall hold office until their successors are elected.

A director may be removed with or without cause and replaced at any time by resolution adopted by the shareholders.

In the event of a vacancy in the office of director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect, by majority vote, a director to fill such vacancy until the next meeting of shareholders.

**Art. 10. Procedures of meeting of the board.** The board of directors may choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman or two directors at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meetings of shareholders and the board of directors, but in his absence the shareholders or the board of directors may appoint a chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors shall be given to all directors at least twenty-four hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meetings. This notice may be waived by the consent in writing or by fax or telegram or e-mail of each director. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by fax or telegram or e-mail another director as his proxy. Votes may also be cast in writing or by fax or telegram or e-mail or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the directors is present or represented at a meeting of the board of directors. Decision shall be validly taken only upon the affirmative vote of the majority of the directors.

In the event that any director or officer of the Corporation may have any personal interest in any transaction of the Corporation (other than that arising by virtue of serving as a director, officer or employee in the other contracting party), such director or officer shall make known to the board of directors such personal interest and shall not consider, or vote on such transactions, and such director's or officer's interest therein shall be reported to the next succeeding meeting of shareholders.

A director may attend at and be considered as being present at a meeting of the board of directors by means of a telephone conference or other telecommunications equipment by operation of which all persons participating in the meeting can hear each other and speak to each other.

The directors, acting unanimously by a circular resolution, may express their consent on one or several separate instruments in writing or by e-mail, cable, telegram or facsimile transmission confirmed in writing which shall together constitute appropriate minutes evidencing such decision.

**Art. 11. Minutes of meetings of the board.** The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the chairman pro tempore who presided at such meeting.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, by the secretary or by two directors.

**Art. 12. Powers of the board.** The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Corporation's interests. All powers not expressly reserved by law or by the present articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Corporation and the representation of the Corporation for such management and affairs, with prior consent of the general meeting of shareholders, to any member or members of the board who may constitute committees deliberating under such terms as the board shall determine. It may also confer all powers and special mandates to any persons who need not be directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

**Art. 13. Binding signatures.** The Corporation will be bound by the joint signature of any two directors or any two persons to whom such signatory power shall have been delegated by the board of directors.

**Art. 14. Independent auditor.** The operations of the Corporation shall be supervised by an independent auditor. The independent auditor shall be appointed each year by the board of directors.

**Art. 15. Accounting year.** The accounting year of the Corporation shall begin on the first of January of each year and shall terminate on the thirty-first of December of the same year, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the incorporation of the Corporation and shall terminate on the 31st December 2004.

**Art. 16. Allocation of profits.** From the annual net profits of the Corporation, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such surplus reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Corporation.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors, shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and may, without ever exceeding the amounts proposed by the board of directors, declare dividends from time to time.

Interim dividends may be distributed, subject to the conditions laid down by law, upon decision of the board of directors.

The dividends declared may be paid in any currency selected by the board of directors and may be paid at such places and times as may be determined by the board of directors.

The board of directors may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate dividend funds into the currency of their payment.

A dividend declared but not paid on a share during five years cannot thereafter be claimed by the holder of such share, shall be forfeited by the holder of such share, and shall revert to the Corporation.

No interest will be paid on dividends declared and unclaimed which are held by the Corporation on behalf of holders of shares.

**Art. 17. Dissolution and liquidation.** In the event of a dissolution of the Corporation, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) named by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

**Art. 18. Amendment of articles.** These articles may be amended from time to time by a meeting of shareholders, subject to the quorum and voting requirements provided by the laws of Luxembourg.

**Art. 19. Governing law.** All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the law of August tenth, nineteen hundred and fifteen on commercial companies as amended (the «1915 Law»).

#### *Subscriptions*

The shares have been subscribed as follows:

Subscriber	Number of shares	Payments Euros
1) AMSTERDAM TRUST CORPORATION BV .....	20,000	200,000.-
2) RCS MANAGEMENT BV .....	20,000	200,000.-
Total .....	40,000	400,000.-

The shares have been fully paid up by payment in cash, evidence of which was given to the undersigned notary.

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Corporation as a result of its formation are estimated at approximately seven thousand Euro.

#### *Statements*

The undersigned notary acknowledges that the conditions required by article 26 of the 1915 Law have been observed.

#### *Extraordinary general meeting*

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as having received due notice, have immediately proceeded to an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote.

#### *First resolution*

The following persons are appointed directors for a period ending with the next annual general meeting:

- Mr Robert F. Govaerts, company director, born on 23rd June 1959 in Curacao, Netherlands Antilles, residing at Olympic Plaza, Fred. Roeskestraat 123, 1076 EE Amsterdam, The Netherlands

- Mr Hans P. Sluysen, company director, born on 14th January 1959 in Curacao, Netherlands Antilles, residing at Chuchibiweg 17, Netherlands Antilles

- Mr Johan Lont, company director, born on 10th December 1961 in Amsterdam, residing at Fred. Roeskestraat 123, 1076 EE Amsterdam

- Mr Thomas Wittlin, company director, born on 23rd September 1957 in Morges, Switzerland, residing at 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

- Mr Richard E.J. Brekelmans, company director, born on 12th September 1960 in Amsterdam, residing in 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

*Second resolution*

The registered office is fixed at 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergencies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du procès-verbal qui précède:**

L'an deux mille quatre, le vingt-trois septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

Ont comparu:

1) AMSTERDAM TRUST CORPORATION BV, une société à responsabilité limitée (limited company), constituée en vertu de la loi néerlandaise, ayant son siège social à Olympic Plaza, Fred. Roeskestraat 123, 1076 EE Amsterdam, Pays-Bas,

représentée par Madame Sophie Laguesse, Maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée 8 septembre 2004 sous seing privé.

2) RCS MANAGEMENT BV, une société à responsabilité limitée (limited company), constituée en vertu de la loi néerlandaise, ayant son siège social à Olympic Plaza, Fred. Roeskestraat 123, 1076 EE Amsterdam, Pays-Bas,

représentée par Madame Sophie Laguesse, prénommée, en vertu d'une procuration datée 8 septembre 2004 sous seing privé.

Les procurations prémentionnées, signées par toutes les parties comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées à ce document pour être soumises à la formalité de l'enregistrement.

Les parties comparantes, ès qualités qu'elles agissent, ont demandé au notaire d'arrêter comme suit les statuts d'une société qu'elles forment entre elles:

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme, dénomination.** Il existe, entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront actionnaires, une société anonyme sous la dénomination de ATC-RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. (la «Société»).

**Art. 2. Durée.** La Société est établie pour une période illimitée. La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale statuant comme en matière de modification des statuts, tel que prévu à l'Article 18 ci-après.

**Art. 3. Objet.** La Société a pour objet la fourniture de services de domiciliation, administratifs et sociaux à d'autres entités juridiques sous quelle que forme que ce soit. La Société pourra assumer les fonctions d'administrateur ou de gérant d'autres entités juridiques.

La Société pourra exécuter toutes les opérations qu'elle estimera utiles dans l'accomplissement et le développement de son objet social, y compris la prise de participations dans d'autres entités juridiques ayant un objet social similaire ou connexe.

**Art. 4. Siège social.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg Ville. Le siège social pourra être transféré à l'intérieur de la ville de Luxembourg par décision du conseil d'administration. Il pourra être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise.

**Art. 5. Capital - Actions et certificats.** Le capital émis de la Société est fixé à quatre cent mille euros (EUR 400.000,-) représenté par quarante mille (40.000) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) par action.

Les actions seront émises sous forme nominative.

La Société considérera la personne au nom de laquelle les actions sont inscrites dans le registre des actionnaires comme le véritable titulaire de ces actions.

Des certificats confirmant ces inscriptions seront remis aux actionnaires. Le transfert d'actions nominatives se fera par une déclaration de transfert écrite portée au registre des actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire, ou par leurs mandataires justifiant des pouvoirs requis. Le transfert peut également être effectué par délivrance du certificat d'action à la Société, dûment endossé au profit du cessionnaire.

Dans les limites prévues par la loi, la Société peut racheter ses propres actions.

**Art. 6. Augmentation du capital.** Le capital de la Société pourra être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant dans les formes et selon les conditions requises en matière de modifications de statuts conformément à l'Article 18 ci-après.

**Art. 7. Assemblées des actionnaires - Généralités.** Toute assemblée régulièrement constituée des actionnaires de la Société représentera l'ensemble des actionnaires de la Société. Elle disposera des pouvoirs les plus étendus pour ordonner, mettre en oeuvre ou ratifier des actes en rapport avec les opérations de la Société.

Le quorum et le délai de convocation prévus par la loi régiront la convocation aux assemblées des actionnaires de la Société ainsi que leur déroulement sous réserve de dispositions contraires des présents Statuts.

Chaque action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra agir à toute assemblée des actionnaires en déléguant une autre personne comme son représentant par écrit, télécopie ou télégramme.

Sauf disposition légale contraire, les résolutions prises aux assemblées des actionnaires dûment convoquées seront adoptées à la majorité simple des présents et votants.

Le conseil d'administration pourra fixer toute autre condition que doivent remplir les actionnaires pour participer à une assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée des actionnaires et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra être tenue sans convocation ou publication préalables.

**Art. 8. Assemblée générale annuelle des actionnaires.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra, conformément à la loi luxembourgeoise au siège social de la Société, ou à tout autre endroit à Luxembourg, qui sera fixé dans l'avis de convocation, le 19 mai de chaque année à 11.00 heures et pour la première fois en 2005.

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable bancaire suivant. L'assemblée générale annuelle pourra se tenir à l'étranger si le conseil d'administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Les autres assemblées générales des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

**Art. 9. Conseil d'administration.** La Société sera gérée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins qui n'auront pas besoin d'être actionnaires de la Société.

Les administrateurs seront élus par les actionnaires lors de leur assemblée annuelle pour une période maximale de six ans et seront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs auront été élus.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif et peut être remplacé à tout moment par décision des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, les administrateurs restants pourront élire à la majorité des voix un administrateur pour remplir provisoirement les fonctions attachées au poste devenu vacant jusqu'à la prochaine assemblée des actionnaires.

**Art. 10. Procédures des réunions du conseil.** Le conseil d'administration pourra choisir parmi ses membres un président et pourra élire en son sein un vice-président. Il pourra également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui aura comme fonction de dresser les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration ainsi que les assemblées des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président du conseil d'administration présidera les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration, mais en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration désignera à la majorité un président pro tempore pour ces assemblées et réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être renoncé à cette convocation moyennant l'assentiment par écrit ou par télécopie, télégramme ou e-mail de chaque administrateur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra agir lors de toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par télécopie, télégramme ou e-mail un autre administrateur comme son représentant. Des votes peuvent également être émis par écrit, par télécopie, télégramme ou e-mail, ou par téléphone pourvu que dans ce dernier cas ce vote soit confirmé par écrit.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer et agir que si la majorité des administrateurs est présente ou représentée. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs.

Au cas où un administrateur ou fondé de pouvoir de la Société aurait un intérêt personnel dans une affaire de la Société (autrement qu'un intérêt existant en raison de sa qualité d'administrateur ou fondé de pouvoir ou employé de l'autre partie contractante), cet administrateur ou fondé de pouvoir devra informer le conseil d'administration de son intérêt personnel et il ne délibérera, ni ne prendra part au vote sur cette affaire, et rapport devra être fait au sujet de cette affaire et de l'intérêt personnel de cet administrateur à la prochaine assemblée des actionnaires.

Un administrateur pourra assister à et être considéré comme étant présent à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique ou par un autre équipement de télécommunication permettant à toutes les personnes participantes à la réunion d'entendre et de parler aux autres personnes.

Les administrateurs agissant à l'unanimité par résolution circulaire, peuvent exprimer leur accord en un ou plusieurs instruments par écrit ou par email, télégramme ou par télécopie, confirmés par écrit, qui ensemble constituent le procès-verbal de la prise de cette décision.

**Art. 11. Procès-verbaux des réunions du conseil.** Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou par le président pro tempore qui aura assumé la présidence lors de cette réunion.

Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président, par le secrétaire ou par deux administrateurs.

**Art. 12. Pouvoirs du conseil.** Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration ou de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale par la loi ou par les présents statuts sont de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration pourra déléguer ses pouvoirs liés à la gestion journalière des affaires de la Société et la représentation de la Société lors de la conduite de ces affaires, avec l'accord préalable de l'assemblée générale des actionnaires, à chacun des membres du conseil d'administration qui peuvent constituer des comités délibérant aux conditions fixées par le conseil d'administration. Il peut également déléguer tous pouvoirs et des mandats spéciaux à toutes personnes, qui ne doivent pas nécessairement être administrateurs, nommer et révoquer tous directeurs et employés et fixer leurs émoluments.

**Art. 13. Signatures autorisées.** La Société sera engagée par les signatures conjointes de deux administrateurs ou de deux personnes à qui des pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration.

**Art. 14. Réviseur d'entreprises.** Les opérations de la Société seront surveillées par un réviseur d'entreprises. Le réviseur d'entreprises est nommé chaque année par le conseil d'administration.

**Art. 15. Exercice social.** L'exercice social de la Société commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année, à l'exception du premier exercice qui commencera à la date de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2004.

**Art. 16. Affectation des bénéfices.** Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société cinq pour cent (5%) qui seront affectés à la réserve prévue par la loi. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que cette réserve sera égale à dix pour cent (10%) du capital souscrit de la Société.

Sur recommandation du conseil d'administration, l'assemblée générale des actionnaires déterminera comment il sera disposé du montant restant du profit annuel net et pourra, sans jamais excéder les montants proposés par le conseil d'administration, décider de temps en temps du versement de dividendes.

Des acomptes sur dividendes pourront être distribués dans les conditions prévues par la loi sur décision du conseil d'administration.

Les dividendes déclarés pourront être payés en toute devise décidée par le conseil d'administration en temps et lieu qu'il appartiendra de déterminer par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration pourra prendre une décision finale quant au cours applicable pour convertir les montants des dividendes en la devise de leur paiement.

Un dividende déclaré mais non payé sur une action pendant cinq ans ne pourra par la suite plus être réclamé par le propriétaire d'une telle action, sera perdu et retournera à la Société.

Aucun intérêt ne sera payé sur les dividendes déclarés et non payés qui seront détenus par la Société pour le compte des actionnaires.

**Art. 17. Dissolution et liquidation.** En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales), et qui seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.

**Art. 18. Modification des statuts.** Les présents statuts pourront être modifiés en temps et lieu qu'il appartiendra par une assemblée générale des actionnaires soumise aux conditions de quorum et de vote requises par la loi luxembourgeoise.

**Art. 19. Loi applicable.** Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales telle que modifiée (la «Loi de 1915»).

#### *Souscriptions*

Les actions ont été souscrites comme suit:

Souscripteur	Nombre d'actions	Libération en euros
1) AMSTERDAM TRUST CORPORATION BV .....	20.000	200.000,-
2) RCS MANAGEMENT BV.....	20.000	200.000,-
Total .....	40.000	400.000,-

Ces actions ont toutes été entièrement libérées par paiement en espèces, preuve en a été donnée au notaire soussigné.

#### *Dépenses*

Les dépenses, coûts, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société à la suite de sa constitution sont estimés approximativement à sept mille Euros.

#### *Constataions*

Le notaire soussigné constate que les conditions exigées par l'article 26 de la Loi de 1915 ont été observées.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Les personnes prémentionnées, représentant l'entière du capital souscrit et se considérant comme ayant reçu une convocation régulière ont immédiatement procédé à une assemblée générale extraordinaire.

Après avoir vérifié qu'elle était régulièrement constituée, ils ont adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les personnes suivantes ont été nommées administrateurs pour une période expirant lors de la prochaine assemblée générale annuelle:

- Monsieur Robert F. Govaerts, administrateur de sociétés, né le 23 juin 1959 à Curaçao, Antilles Néerlandaises, demeurant à Olympic Plaza, Fred. Roeskestraat 123, 1076 EE Amsterdam, Pays-Bas
- Monsieur Hans P. Sluysen, administrateur de sociétés, né le 14 janvier 1959 à Curaçao, Antilles Néerlandaises, demeurant à Chuchubiweg 17, Antilles Néerlandaises
- Monsieur Johan Lont, administrateur de sociétés, né le 10 décembre 1961 à Amsterdam, demeurant à Fred. Roeskestraat 123, 1076 EE Amsterdam
- Monsieur Thomas Wittlin, administrateur de sociétés, né le 23 septembre 1957 à Morges, Suisse, demeurant au 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
- Monsieur Richard E.J. Brekelmans, administrateur de sociétés, né le 12 septembre 1960 à Amsterdam, demeurant au 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

*Deuxième résolution*

Le siège social est fixé au 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une traduction française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont tous signé avec le notaire instrumentant la présente minute.

Signé: S. Laguesse, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 27 septembre 2004, vol. 428, fol. 79, case 3. – Reçu 4.000 euros.

*Le Receveur (signé): A. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 28 septembre 2004.

H. Hellinckx.

(079230.3/242/396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

---

**SYNTECO GROUP S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 92.096.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 11 octobre 2004, réf. LSO-AU02189, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*un administrateur*

(082348.3/050/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**SYNTECO GROUP S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 92.096.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale annuelle du 29 septembre 2004*

Ont été réélus administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009:

Monsieur Andres Baumgartner, avocat, Zürich, président, signature A

Monsieur Eric Leclerc, employé privé, Luxembourg, signature B

Monsieur Jos Hemmer, employé privé, Luxembourg, signature B

A été réélue commissaire aux comptes pour la même période:

Madame Diane Wunsch, employée privée, Luxembourg.

*Pour la société*

Signature

*un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2004, réf. LSO-AV02191. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(082347.3/050/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**LUXREST, S.à r.l., SOCIETE DE GESTION DE RESTAURANTS, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2529 Howald, 30, rue des Scillas.  
R. C. Luxembourg B 54.425.

L'an deux mille quatre, le onze août.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1. la société EGS INVEST, ayant son siège social à L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue, ici représentée par Monsieur Jérôme Bach, avocat, demeurant à L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 1<sup>er</sup> juillet 2004.
2. Monsieur Roger Goetz, directeur de sociétés, demeurant à L-4078 Esch-sur-Alzette, 4-6, rue Pierre Goedert, ici représenté par Monsieur Jérôme Bach, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 1<sup>er</sup> juillet 2004.

Les procurations prémentionnées resteront annexées aux présentes pour être soumises avec elles aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, agissant en leur qualité de seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée SOCIETE DE GESTION DE RESTAURANTS en abrégé LUXREST, S.à r.l., ayant son siège social à L-1717 Luxembourg, 10, rue Mathias Hardt, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 12 avril 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 314 du 27 juin 1996, dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié du 27 novembre 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 541 du 25 mai 2004, inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 54.425, prennent la résolution suivante:

*Résolution*

Les associés décident de transférer le siège social de L-1717 Luxembourg, 10, rue Mathias Hardt à L-2529 Howald, 30, rue des Scillas.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le siège social est établi à Howald (Grand-Duché de Luxembourg).»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, le mandataire des comparants prémentionnés a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J. Bach, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 17 août 2004, vol. 887, fol. 47, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 7 octobre 2004.

J.-J. Wagner.

(081968.3/239/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2004.

**LUXREST, S.à r.l., SOCIETE DE GESTION DE RESTAURANTS, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2529 Howald, 30, rue des Scillas.  
R. C. Luxembourg B 54.425.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 7 octobre 2004.

J.-J. Wagner.

(081969.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2004.

**IDL LUX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-3960 Ehlinge/Mess, 37, rue du Centre.  
R. C. Luxembourg B 88.053.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 juin 2004*

Lors du Conseil d'Administration du 26 juin deux mille quatre, statuant sur le bilan au 31 décembre deux mille trois, il a été décidé de transférer le siège social de la société actuellement sis à 7a, Z.A. «Am Brill» à L-3961 Ehlinge/Mess, au 37, rue du Centre à L-3960 Ehlinge/Mess et ce, à la date du 1<sup>er</sup> juillet deux mille quatre.

Pour Cédric Dacos

Président du Conseil d'Administration

P. Wery

Le Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2004, réf. LSO-AV02632. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082501.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.



**SSFS S.A., STANDARD SOFTWARE AND FIRMWARE SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1741 Luxembourg, 75, rue de Hollerich.

R. C. Luxembourg B 17.416.

L'an deux mille quatre, le vingt-huit septembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme STANDARD SOFTWARE AND FIRMWARE SERVICES S.A., en abrégé SSFS S.A., ayant son siège social à L-2670 Luxembourg, boulevard de Verdun, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous la section B et le numéro 17.416, constituée suivant acte reçu par le notaire André Prost, alors notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 18 mars 1980, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations du 14 juin 1980, numéro 123.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 26 juillet 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 28 février 2001, numéro 152.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Sylvia Hennericy, employée privée, demeurant à Meix-le-Tige (B).

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Chantal Fondeur, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Robert Moulin, administrateur, demeurant à Roodt-Syre.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront, le cas échéant, pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A.) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1.- Augmentation du capital social pour le porter de son montant actuel de quarante-neuf mille cinq cent soixante-dix-huit euros et soixante-dix cents (49.578,70 EUR) à cinquante mille euros (50.000,- EUR) par incorporation de bénéfices reportés sans création d'actions nouvelles mais augmentation de la valeur nominale.

2.- Modification de l'article 5 (alinéa 1<sup>er</sup>) des statuts.

3.- Transfert du siège social à L-1741 Luxembourg, 75, rue de Hollerich.

4.- Divers

B.) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C.) L'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de quatre cent vingt et un euros et trente cents (421,30 EUR) par incorporation de bénéfices reportés pour le porter de son montant actuel de quarante-neuf mille cinq cent soixante-dix-huit euros et soixante-dix cents (49.578,70 EUR) à cinquante mille euros (50.000,- EUR) sans création d'actions nouvelles mais augmentation de leur valeur. Le capital social de cinquante mille euros (50.000,- EUR) sera représenté par deux mille (2.000) actions de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

L'existence des bénéfices reportés se dégage d'une situation comptable arrêtée au 30 août 2004 dont ont une copie restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

*Deuxième résolution*

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier l'article 5 (alinéa 1<sup>er</sup>) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. Alinéa 1<sup>er</sup>.** Le capital social est fixé à cinquante mille euros (50.000,- EUR), représenté par deux mille (2.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.»

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-2670 Luxembourg, 33, boulevard de Verdun à L-1741 Luxembourg, 75, rue de Hollerich.

L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'assemblée.

*Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de mille euros (1.000,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Hennericy, Fondateur, Moulin, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2004, vol. 22CS, fol. 3, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 6 octobre 2004.

P. Bettingen.

(081979.3/202/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2004.

---

**SSFS S.A., STANDARD SOFTWARE AND FIRMWARE SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1741 Luxembourg, 75, rue de Hollerich.

R. C. Luxembourg B 17.416.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 6 octobre 2004.

P. Bettingen.

(081980.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2004.

---

**IMAGINA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 232, rue de Beggen.

R. C. Luxembourg B 99.803.

*Extrait sincère et fidèle du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire  
tenue à Luxembourg, le 15 septembre 2004 à 10.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que la démission de Madame Lydia Cherrier de sa fonction de commissaire aux comptes a été acceptée. La décharge de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions lui a été donnée.

Madame Maria Jouvert a été nommée à la fonction de commissaire aux comptes, elle terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 15 septembre 2004.

Pour IMAGINA INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00675. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082310.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**SOCAFAM & CIE, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R. C. Luxembourg B 66.100.

EXTRAIT

L'assemblée générale du 27 septembre 2004 a renouvelé le mandat des Commissaires membres du Conseil de surveillance et leur a donné décharge pour leur fonction durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

- Monsieur Xavier Gregori, responsable commercial, demeurant à Saint-Jory (France),

- Monsieur Aimery Gregori, chef de chantiers, demeurant à Saint Jory (France),

- Monsieur Serge Escarboutel, comptable, demeurant à Le Faget (France).

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée générale ordinaire du 27 septembre 2004 a transféré l'ancien siège social de la société situé au 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg avec effet immédiat.

Le siège social de la société est dorénavant situé au:

\* 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 septembre 2004.

Pour SOCAFAM & CIE

Société en Commandite par Actions

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2004, réf. LSO-AV00236. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080420.3/833/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

---

**GOLDORAC HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 80, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 19.440.

L'an deux mille quatre, le dix-huit août.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GOLDORAC HOLDING S.A., ayant son siège social à L-7233 Bereldange, 40, Cité Grand-Duc Jean, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous la section B et le numéro 19.440, constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 3 juin 1982, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations de 1982, page 914.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte de Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, en date du 5 avril 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 16 août 2000, numéro 584.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jozef Janssens, administrateur, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Katrijn Janssens, administrateur, demeurant à Beveren (B).

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Céline Blommaert, administrateur, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront, le cas échéant, pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A.) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

- 1.- Transfert du siège social de L-7233 Bereldange à L-2320 Luxembourg, 80, boulevard de la Pétrusse
- 2.- Confirmation de la conversion du capital en euro telle que décidée par l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 16 février 2001.
- 3.- Modification incidente des statuts.
- 4.- Renouvellement des mandats des administrateurs pour une durée de 6 ans:
  - Madame Céline Blommaert, née le 25 octobre 1946 à Sint-Niklaas (B), demeurant à L-2320 Luxembourg, 80, boulevard de la Pétrusse.
  - Mademoiselle Katrijn Janssens, née le 30 mars 1971 à Sint-Niklaas (B), demeurant à B-9120 Beveren, Gentseweg 496.
  - Mademoiselle Sofie Janssens, née le 10 avril 1969 à Sint-Niklaas (B), demeurant à B-2000 Anvers, Orgelstraat 5.
- 5.- Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes pour une durée de 6 ans: FINCONEX S.A., avec siège social à Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
- 6.- Divers

B.) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C.) L'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-7233 Bereldange, 40, Cité Grand-Duc Jean à L-2320 Luxembourg, 80, boulevard de la Pétrusse

L'article 1<sup>er</sup> (alinéa 2, première phrase) des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de confirmer la conversion du capital social en euro telle que décidée par l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 16 février 2001, non encore publiée au Mémorial C.

Le capital social sera de cent mille euros (100.000,- EUR) représenté par quatre mille (4.000) actions de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

L'article 3 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Das Gesellschaftskapital beträgt hunderttausend Euros (100.000), aufgeteilt in viertausend (4.000) voll eingezahlte Aktien zu je fünfundzwanzig Euros (25,- EUR).»

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de renouveler le mandat des administrateurs en place, à savoir:

- Madame Céline Blommaert, née le 25 octobre 1946 à Sint-Niklaas (B), demeurant à L-2320 Luxembourg, 80, boulevard de la Pétrusse,
- Mademoiselle Katrijn Janssens, née le 30 mars 1971 à Sint-Niklaas (B), demeurant à B-9120 Beveren, Gentseweg 496,
- Mademoiselle Sofie Janssens, née le 10 avril 1969 à Sint-Niklaas (B), demeurant à B-2000 Anvers, Orgelstraat 5, pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle de 2010

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes en place pour une durée de 6 ans: FIN-CONEX S.A., avec siège social à L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis, R. C. Luxembourg B 41.720.

Son mandat se terminera lors de l'assemblée générale annuelle de 2010.

L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J. Janssens, K. Janssens, C. Blommaert, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2004, vol. 144S, fol. 87, case 7. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé):* Tholl.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 6 octobre 2004.

P. Bettingen.

(081986.3/202/85) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2004.

---

**GOLDORAC HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 80, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 19.440.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 7 octobre 2004.

P. Bettingen.

(081987.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2004.

---

**BEFOR, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R. C. Luxembourg B 63.010.

EXTRAIT

L'Assemblée générale du 30 septembre 2004 a renouvelé les mandats des administrateurs et leur a donné décharge pour leurs fonctions durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

Le Conseil d'Administration se compose donc ainsi:

- Monsieur Henri Grisius, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Monsieur Jean-Jacques Bernard, Administrateur, Maître en droit, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur-Président, ingénieur, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'assemblée générale du 30 septembre 2004 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes et lui a donné décharge pour sa fonction durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

- Monsieur Aloyse Scherer, expert-comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée générale ordinaire du 30 septembre 2004 a transféré l'ancien siège social de la société situé au 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg avec effet immédiat.

Le siège social de la société est dorénavant situé au:

\* 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

Luxembourg, le 30 septembre 2004.

*Pour BEFOR*

*Société Anonyme Holding*

*Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2004, réf. LSO-AV00242. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* D. Hartmann.

(080423.3/833/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

---

**D.S. DISTRIBUTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4067 Esch-sur-Alzette, 13, rue du Commerce.

R. C. Luxembourg B 78.379.

*Cession de parts*

Entre les soussignés:

La société de droit américain PRIME COMMERCE LLC, représentée par ses directeurs actuellement en fonction, établie et ayant son siège social à New Castle Country, Delaware 19899-0511, One Commerce Centre, Suite 600, Twelfth and Orange Street, City of Wilmington, représentée aux fins de la présente par son mandataire spécial pour l'Europe, Monsieur J.-J. Sainte-Croix, demeurant 40, route de Rumelange à F-57840 Ottange, ci-après dénommé «le cédant»,

et

la société COMPTOIR CHIMIQUE ET INDUSTRIEL VERVIETOIS S.A., 1012 a, chaussée d'Alseberg, 1180 Bruxelles-Belgique, représentée par Monsieur Jean Luc Van Campenhout, administrateur délégué, demeurant 3, rue des Tiennes à B-1420 Braine l'Alleud, dénommé «le cessionnaire»,

Il été constaté et convenu ce qui suit:

Le cédant cède par la présente au cessionnaire qui accepte 100 (cent) parts sociales entièrement libérées de la société D.S. DISTRIBUTION, S.à r.l., constituée par-devant Maître Weber, notaire de résidence à Bascharage, en date du 17 octobre 2000; publiée au Mémorial C N° 279 du 19 avril 2001, page 13389 enregistrée au R. C. S. Luxembourg sous le numéro B 78.379.

Le prix de cession a été fixé à 10.000 EUR que le cédant reconnaît avoir reçu au comptant, ce dont quittance.

Fait à Esch-sur-Alzette en autant d'exemplaires que de parties, le 29 septembre 2004.

PRIME COMMERCE LLC / COMPTOIR CHIMIQUE INDUSTRIEL VERVIETOIS S.A.

*Le cédant / Le cessionnaire**Signature / Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2004, réf. LSO-AU06766. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(080501.3/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2004.

**A.E.I. - ALLIANCE EUROP INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 89.875.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2004, réf. LSO-AV00684, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

*Pour le Conseil d'Administration**Signatures*

(082206.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

**LUXLAIT, Landwirtschaftliche Genossenschaft.**

Gesellschaftssitz: Luxemburg.

H. R. Luxemburg H 4.

Im Jahre zweitausendundvier, am fünfundzwanzigsten Juni.

Vor dem unterzeichneten Notar Aloyse Biel, im Amtszu Esch-surAlzette.

Traten die Mitglieder der Molkereigenossenschaft LUXLAIT, landwirtschaftliche Genossenschaft, mit Sitz zu Luxemburg, in ordentlicher Generalversammlung zusammen.

Diese Genossenschaft ist aus der Fusion der drei Genossenschaften LUXLAIT, CELULA und LADUNO hervorgegangen, welche am 2. Oktober 1978 vor dem Notar Aloyse Weirich mit dem damaligen Amtszu Bettemburg vollzogen wurde.

Die Versammlung wird um 20.00 Uhr eröffnet unter dem Vorsitz von Herrn John Rennel, Landwirt, wohnhaft in Waldbredimus.

Der Vorsitzende bestimmt zum Sekretär Herrn Joé Becker, Privatbeamter, wohnhaft in Roeser.

Zum Stimmzähler werden vorgeschlagen die Herren Eugène Heuertz, Landwirt, wohnhaft in Brachtenbach und Marc Reiners, Landwirt, wohnhaft in Rümelingen.

was ausdrücklich von der Versammlung angenommen wird, welche ihrerseits keine weiteren Stimmzähler vorgeschlagen hat.

Gemäss Artikel 71 der Statuten nehmen der Vorstand und der Aufsichtsrat an den Beratungen der Generalversammlung teil.

Die Einberufung geschah durch Bekanntmachung im «Letzebuerger Bauer» am 11. Juni 2004 und am 18. Juni 2004.

Die diesbezüglichen Bekanntmachungen wurden dem Versammlungsausschuss vorgelegt, welcher sich hiervon überzeugen konnte. Die Einberufung sieht folgende Tagesordnung vor:

1) Eröffnung der Generalversammlung durch den Präsidenten;

- 2) Bekanntgabe des vom Vorstand bestimmten Sekretärs;
- 3) Bestimmung zweier Personen, die zusammen mit dem Präsidenten das Protokoll feststellen sollen;
- 4) Feststellung der ordnungsgemässen Einberufung der Generalversammlung;
- 5) Feststellung der stimmberechtigten teilnehmenden Mitglieder;
- 6) Vortrag des Rechenschaftsberichtes über das abgelaufene Geschäftsjahr mit Bekanntgabe der Bilanz sowie der Einnahmen- und Ausgabenrechnung per 31.12.2003;
- 7) Bericht des Aufsichtsrates, bzw. der Prüfungsorgane;
- 8) Genehmigung der Bilanz sowie der Einnahmen- und Ausgabenrechnung;
- 9) Entlastung der Verwaltungs-, Geschäftsführungs- und Aufsichtsorgane;
- 10) Beschluss hinsichtlich des Betriebsergebnisses gemäss der festgestellten Einnahmen- und Ausgabenrechnung;
- 11) Obrige Angelegenheiten.

Anwesend sind 128 Mitglieder wovon 128 stimmberechtigte Mitglieder mit 380 Stimmen.

Gemäss Artikel 75 der Statuten ist die Generalversammlung beschlussfähig ohne Rücksicht auf die Zahl der Anwesenden. Sie kann also zur Tagesordnung übergehen. Die Namensliste der teilnehmenden Mitglieder bleibt gegenwärtigem Protokoll angeheftet.

Der Vorstand der Genossenschaft besteht aus den Herren  
Herrn John Rennel, Landwirt, wohnhaft in Waldbredimus, Präsident.

(Gebiet CELULA)

Herr Marion Didier, Landwirt, wohnhaft in Hivange, Vize-Präsident,  
Herr Guy Feyder, Landwirt, wohnhaft in Ehleringen,  
Herr Norbert Knepper, Landwirt, wohnhaft in Mamer,  
Herr Fernand Olinger, Landwirt, wohnhaft in Fingig,

(Gebiet LADUNO)

Herr Camille Thirifay, Landwirt, wohnhaft in Landscheid, Vize-Präsident,  
Herr Eugène Heuertz, Landwirt, wohnhaft in Brachtenbach,  
Herr Marcel Koos, Landwirt, wohnhaft in Tarchamps,  
Herr Emile Mathay, Landwirt, wohnhaft in Michelau,  
Herr Pierre Morn, Landwirt, wohnhaft in Huldange,  
Herr Marc Reiners, Landwirt, wohnhaft in Rumlange,  
Herr Camille Steichen, Landwirt, wohnhaft in Kehmen,

(Gebiet LUXLAIT)

Herr Edmond Seyler, Landwirt, wohnhaft in Schweich, Vize-Präsident,  
Herr Pierre Hoffmann, Landwirt, wohnhaft in Beyren,  
Herr Nico Kass, Landwirt, wohnhaft in Rollingen/Mersch,  
Herr Guy Noesen, Landwirt, wohnhaft in Cruchten,  
Herr Léon Wampach, Landwirt, wohnhaft in Boevange-sur-Attert.

Der Vorstand der Genossenschaft ist hier vollständig vertreten mit Ausnahme von Herrn Marcel Koos, und von Herrn Edmond Seyler,

Der Aufsichtsrat besteht aus den Herren

- 1) Herr Pierre Keup, Landwirt, wohnhaft in Weiswampach, Präsident,
- 2) Herr René Birchen, Landwirt, wohnhaft in Nachtmanderscheid,
- 3) Herr Etienne Kleyr, Landwirt, wohnhaft in Geyershof/Bech,

Anwesend sind:

Alle genannten Aufsichtsräte.

Alsdann stellen die anwesenden Mitglieder fest, dass die Versammlung ordnungsgemäss einberufen worden ist und dass sie also zur Tagesordnung übergehen können.

Zu Punkt 1) bis 5):

Der Präsident begrüsst die anwesenden Mitglieder und erklärt die Generalversammlung für eröffnet.

Zu Punkt 6):

Rechenschaftsbericht über das abgelaufene Geschäftsjahr wird erstattet durch Herrn Claude Steinmetz, Direktor der LUXLAIT. Die Bilanz und die Einnahmen- und Ausgabenrechnung per 31. Dezember 2003 wird bekanntgegeben und erklärt durch Herrn Joé Becker, Privatbeamter, wohnhaft in Roeser.

Ein Exemplar der Bilanz mit Gewinn- und Verlustrechnung bleibt gegenwärtigem Protokoll beigegeben.

Zu Punkt 7):

Der Bericht des Aufsichtsrates wird erstattet durch Herrn Pierre Keup, Präsident des Aufsichtsrates.

Der Bericht der Prüfungsinstanz wird vorgelesen durch Herrn Pierre Keup, vorgeannt.

Zu Punkt 8):

Die versammelten Mitglieder genehmigen die Bilanz sowie die Einnahmen- und Ausgabenrechnung.

Dieser Beschluss wird einstimmig genommen.

Zu Punkt 9):

Die Generalversammlung beschliesst in getrennten Beschlüssen den Verwaltungs-, Geschäftsführungs- und Aufsichtsorganen jeweils Entlastung zu erteilen. Dieser Beschluss wird einstimmig genommen.

Zu Punkt 10):

Die Generalversammlung beschliesst das Betriebsergebnis gemäss der festgestellten Einnahmen- und Ausgabenrechnung durch Entnahme aus dem Reservefonds zu zuführen.

Dieser Beschluss wird genommen ohne Gegenstimme(n) und ohne Enthaltung(en),

Zu Punkt 11):

Danach kommt es zu einem Gedankenaustausch in Bezug auf verschiedene Probleme aus anderen Bereichen zu denen der Vorstand ebenfalls Stellung bezieht.

Da die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung vom Präsidenten für geschlossen erklärt um 22 Uhr.

Worüber Protokoll, errichtet zu Mersch, im Versammlungssaal des Agrocenter, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung durch den Notar haben die Mitglieder des Versammlungsausschusses mit dem Notar dieses Protokoll unterschrieben, nachdem kein anderes Mitglied zu unterschreiben gewünscht hat.

Signé: J. Becker, M. Reiners, E. Heuertz, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 juillet 2004, vol. 898, fol. 80, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Reis

Pour expédition conforme, délivrée aux parties sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 2 septembre 2004

A. Biel.

(079320.3/203/105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

---

**COLLETTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7595 Reckange-sur-Mess, 31, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 47.369.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 29 septembre 2004, réf. DSO-AU00180, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

COLLETTE, S.à.r.l.

Signature

(082170.3/557/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**COLLETTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7595 Reckange-sur-Mess, 31, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 47.369.

Le bilan au 27 avril 2004, enregistré à Diekirch, le 29 septembre 2004, réf. DSO-AU00179, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

COLLETTE, S.à r.l.

Signature

(082171.3/557/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**AFRICAN WOOD TRADING COMPANY HOLDINGS (A.W.T.C. HOLDINGS), Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 30.131.

EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 24 septembre 2004 a reconduit pour un terme de trois ans le mandat d'administrateur de Madame Nathalie Thunus et de Messieurs Luciano Dal Zotto et Guy Schosseler, leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2007.

L'Assemblée a reconduit, également pour un terme de trois années, le mandat de Commissaire aux comptes de Monsieur Nico Becker, son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2007.

Pour extrait conforme

AFRICAN WOOD TRADING COMPANY HOLDINGS (A.W.T.C. HOLDINGS)

Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2004, réf. LSO-AV01446. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082252.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**C 3 I S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling.  
R. C. Luxembourg B 76.672.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2004, réf. LSO-AV01957, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2004.

*Pour la société C 3 I S.A.*

Signature

*Administrateur délégué*

(082331.3/2741/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**C 3 I S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling.  
R. C. Luxembourg B 76.672.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2004, réf. LSO-AV01995, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2004.

*Pour la société C 3 I S.A.*

Signature

*Administrateur délégué*

(082330.3/2741/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---

**DDV INGENIEURGESELLSCHAFT mbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1122 Luxembourg, 30, rue d'Alsace.  
R. C. Luxembourg B 90.119.

Les personnes suivantes sont mandataires de la société pour une durée illimitée:

Gérants techniques

- M. Hans Sebastian Dressler, gérant, demeurant à D-55294 Bodenheim, engage la société par sa seule signature.

- M. Rolf Dittberner, gérant, demeurant D-28203 Bremen, engage la société par sa seule signature.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2004.

Pour avis sincère et conforme

*Pour DDV INGENIEURGESELLSCHAFT mbH*

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2004, réf. LSO-AV01248. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(082376.3/1261/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2004.

---